

JUIN 2010

CHARTRES Votre Ville

N°91



VACANCES D'ÉTÉ
TOUTES LES ACTIVITÉS
POUR LES JEUNES

URBANISATION
RECHÈVRES, MARE AUX MOINES,
CAZALIS, JEHAN DE BEAUCE



Une chance
de devenir propriétaire

Chartres Habitat ouvre son parc à tous les Chartrains

- ▶ Appartements T3, T4
- ▶ Menuiseries pvc, double-uitrage
- ▶ Accès sécurisé par interphonie
- ▶ Prix attractifs



Contactez-nous :

CHARTRES HABITAT, PÔLE ACCESSION

23 rue des Bas-Bourgs

B.P. 137, 28 003 CHARTRES CEDEX

Tél. 02 37 25 65 34

E-mail : accession@chartres-habitat.com

Conditions générales de l'offre : réservée aux Chartrains, primo-accédants, souhaitant acheter leur résidence principale. Ne pas dépasser les plafonds de ressources suivants (revenu fiscal 2008/nbre de personnes au foyer) :

1 personne : 23 688 €; 2 personnes : 31 588 €; 3 personnes : 36 538 €;
4 personnes : 40 488 €; 5 personnes : 44 425 €.





Le 18 Juin 1940, le Général de Gaulle lançait son *Appel* au peuple français. La veille, le 17 Juin, le préfet Jean Moulin se livrait à son premier acte de résistance, à Chartres. 70 ans après, la Ville rendra hommage à ces deux figures emblématiques de l'Histoire mais aussi à leurs messages respectifs, tous deux empreints de liberté... Liberté d'être, de penser, de créer. Et à Chartres ces valeurs ne sonnent pas creux. Sanctuaire religieux, Chartres est aussi chargée d'histoire, de batailles, de luttes pour la liberté d'expression et c'est sur ce modèle que la cité continue à avancer, certes plus sereinement.

En 2010, c'est en concertation avec les Chartrains et pour les Chartrains que chaque projet avance. De l'urbanisme à la culture et au sport en passant par le logement ou le social, de l'idée à sa réalisation, le cœur de nos réflexions c'est l'amélioration de votre bien-être au quotidien. C'est ainsi que votre municipalité avance, pas à pas. Et le fond, comme la forme, y ont leur importance. Une ville propre, fleurie, dynamique qui attire touristes et futurs Chartrains. Des aménagements urbains qui ne cessent d'harmoniser la ville en reliant les quartiers entre eux. Un patrimoine restauré et entretenu qui sait aussi vivre au rythme de son époque.

L'Appel...

Des commerces et marchés de qualité qui attirent les chalands de plus en plus nombreux.

Des animations qui font de Chartres une petite bulle, en Eure-et-Loir, où chaque jour de l'été offre une nouvelle occasion de se divertir ou de s'enrichir culturellement.

Les Estivales, Chartres en Lumières, la Fête de la Musique, la Fête de l'Eau, ... L'été sera animé à Chartres ! Et c'est toute la ville qui s'en ressent déjà. Les terrasses se remplissent avec les premières chaleurs de l'été, les parkings affichent souvent complet, *l'Odyssée* ne désemplit pas (10 000 entrées pour le seul week-end de la Pentecôte !), les hôtels et restaurants connaissent l'affluence, à peine entrés dans la pleine saison de *Chartres en Lumières*. Une dynamique pas uniquement liée aux premiers rayons de soleil... Disons simplement qu'à Chartres, il y a de quoi faire ! Et cela sera également le cas pour les jeunes Chartrains, avec la multitude d'activités proposées par les Maisons Pour Tous, dans tous les quartiers de la ville et encore cet été.

Un mois de juin prélude à un été haut en couleurs !

Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres

»» Actu

8

- Les rendez-vous de la belle saison



»» Actu

16

Actu

- Des aménagements urbains qui gagnent du terrain



CHARTRES Votre Ville

en COUVERTURE :

On commémore le 4^e centenaire de la mort d'Henri IV qui fut couronné à Chartres. Son portrait, peint par Antoine Vincent, ornera le salon Montescot de l'Hôtel de Ville.
Photo : François Delauney.

**VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES**

**NUMERO 91
Juin 2010**

**HOTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
FAX : 02 37 23 41 99
www.ville-chartres.fr**

**DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES**

**CO-DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
ELISABETH FROMONT**

**DIRECTEUR DE
COMMUNICATION
JEAN-GUY MURIEL**

**SECRETAIRE DE REDACTION
MYLENE ROUSSEAU**

**REDACTION
JACQUELINE BRENNER
MATHILDE GORGES**

**PHOTOGRAPHIES
GUILLERMO OSORIO
SÉBASTIEN JANVIER**

**MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES**

**IMPRESSION
IMPRIMERIE DIDIER MARY S.A.**

**TIRAGE
30 000 EXEMPLAIRES**

**DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES**

**Dépôt légal : à parution
N° ISSN : 1257-5194**

»» Sport

26

- Vacances sportives pour les 7/17 ans

»»
40

20 Actu

- Pôle gare concertation tous azimuts



6 Actu

- Le secteur sauvegardé mérite un diagnostic permanent



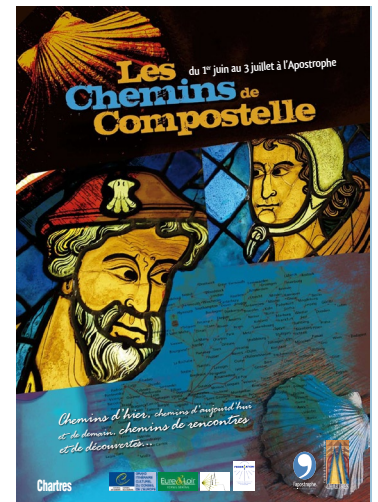
Histoire

- Le Moulin de Saint-Père



52 Culture

- A l'Apostrophe, les chemins de Compostelle



Faut-il actualiser le règlement du Secteur Sauvegardé ?

« Le Secteur Sauvegardé mérite un diagnostic permanent »

Suite à une visite-rencontre avec les habitants de la basse-ville, le Député-Maire de Chartres a décidé la création d'un comité consultatif de sages. Composé d'habitants, il aura pour tâche de conseiller la municipalité. Jean-Pierre Gorges s'en explique.



Jean-Pierre Gorges accompagné d'élus, a rencontré des habitants du secteur sauvegardé ...

Votre Ville : Quelle est la problématique particulière du Secteur Sauvegardé ?

Jean-Pierre Gorges : *J'ai visité avec Michel Teilleux, mon adjoint à l'urbanisme, et Maria Chedeville, conseillère municipale déléguée, le quartier de la basse-ville, où j'ai rencontré des habitants et notamment des membres du Comité Saint-Pierre.*

J'ai écouté leurs observations à l'occasion de constats faits sur place : certains contestaient le bien fondé ou le respect de quelques permis de construire. Ils trouvaient que quelques bâtiments faisaient « tâche » dans le paysage préservé du Secteur Sauvegardé.

Le problème est bien évidemment d'intégrer la modernité dans un pareil quartier. Aujourd'hui, et au terme de la loi sur les Secteurs Sau-

vegardés, c'est la Ville qui délivre les permis de construire, mais après avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France. C'est lui qui est décisionnaire, même si c'est le Maire qui reste responsable juridiquement.

VV : Vous avez constaté des dérives, ou des irrégularités ?

J-P.G : *Non, pas à proprement parler. Les permis de construire ont été accordés dans les règles, mais certaines réalisations paraissent discutables. Il faut bien comprendre que la Loi Malraux sur les Secteurs Sauvegardés a permis, par des mesures fiscales en faveur des propriétaires, de réurbaniser des quartiers historiques dont aucune commune n'aurait pu financer la réhabilitation.*

Cela a été une « niche fiscale » très utile. Mais aujourd'hui chacun peut constater que la réhabilitation de la basse-ville est achevée. La question s'est déplacée : on nous demande de garantir l'aspect historique du Secteur Sauvegardé, c'est-à-dire des quartiers (la basse-ville et une partie de la ville-haute) qui se trouvent à l'intérieur du cercle des boulevards.

Pour les protéger, la municipalité est en train de créer une ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbanistique et Paysagé), à la réglementation moins contraignante que celle du Secteur Sauvegardé proprement dit, pour protéger les espaces de la ville-haute situés à l'intérieur des boulevards, mais qui ne figuraient pas dans

la zone originelle du Secteur Sauvegardé.

Que me disent les habitants ? Ils contestent certaines réalisations qui selon eux sont indignes du visage historique du quartier. Mais moi je constate que les permis de construire ont été accordés dans le strict respect de la Loi et de la réglementation, tel qu'il est garanti par l'Architecte des Bâtiments de France.

S'agissant de bâtiments neufs ou de bâtiments construits après la création du Secteur Sauvegardé, l'Architecte des Bâtiments de France dispose d'une liberté d'appréciation des projets présentés par les propriétaires et leurs architectes privés. Nous entrons donc dans une part de subjectivité, et l'esthétique de certaines réalisations est contestée.

Ce n'est pas parce que nous sommes dans le Secteur Sauvegardé que l'on

n'a pas le droit de construire des bâtiments nouveaux d'esprit contemporain.

« ... une douzaine de sages me donneront leur avis... »

V V : Alors que doit faire le Maire ?

J-P. G : *C'est difficile pour le Maire d'aller contre les textes, et encore plus contre les décisions de l'Architecte des Bâtiments de France. En quoi ma subjectivité aurait-elle une valeur supérieure ? Alors j'ai demandé à Michel Teilleux de créer un comité d'une douzaine de sages, des*

habitants du Secteur Sauvegardé et de la ZPPAUP, plus qualifiés ou plus passionnés par l'image de leur quartier.

Ces personnes me donneront notamment leur avis sur les projets d'aménagement du secteur et sur les permis de construire.

Cet avis s'ajoutera à la décision de l'Architecte des Bâtiments de France, et je pourrai prendre ensuite une décision mieux étayée.

De plus, ce comité effectuera un diagnostic permanent du quartier. Il évaluera l'actuel règlement du Secteur Sauvegardé, me dira s'il le trouve « permissif », et me fera des propositions pour l'améliorer si nécessaire.

Voilà ce que je vais proposer au Conseil Municipal.

... et des membres du Comité Saint-Pierre.



Fêtes, manifestations, événements, animations...

Les rendez-vous de la belle saison



Votre Ville : Alors, trop d'animations ou pas assez ?

Laurent Lhuillery : *Je serais presque tenté de répondre « trop ». Si vous regardez ce qui se passe à Chartres chaque week-end, vous constatez comme moi que les événements foisonnent.*

Cela ne veut pas dire que tout est parfait. Jean-Pierre Gorges m'a fait remarquer l'autre jour que les larges trottoirs des boulevards du « Cœur de ville » pourraient accueillir davantage de manifestations.

A cet égard, il faut saluer les clubs de service, et notamment le Lions qui organisera à nouveau sa brocante au mois de septembre. Cela avait été un grand succès l'an dernier. Je lance d'ailleurs un appel à d'autres associations qui pourraient organiser le même type d'événements.

Si vous observez les villes importantes autour de Chartres, elles organisent même une brocante hebdomadaire. Sans aller jusque-là, on pourrait imaginer une belle brocante mensuelle sur les boulevards, du moins à la belle saison, en plus de celle du Lions. Je vois très bien cela le dimanche. J'ai donc noué des contacts avec un professionnel de l'organisation dans ce domaine. Et il organisera au mois d'octobre (le samedi 16 et dimanche 17) et au mois d'avril 2011 (le samedi 2 et le dimanche 3), une

Mai-juin, et puis septembre, marquent la pleine saison des animations dans Chartres. Y'en a-t-il trop ? En manque-t-il ? Et si oui, lesquelles ?

L'analyse de Laurent Lhuillery, l'adjoint en charge des événements chartrains.

brocante sur le boulevard Chasles et la place des Epars. Si cela marche, nous répéterons l'opération, y compris sur la place Billard...

VV : Quels seront les événements-phare de l'été ?

L.L. : *C'est la période des valeurs sûres que nous essayons encore de conforter. A commencer par la Fête de la Musique (21 juin), où nous accueillons et coordonnons les prestations de tous les groupes qui en manifestent le désir.*

Et puis nous soutenons plus fortement encore cette année l'association « Chartres Estivales » qui fait un travail remarquable. En plus de la Fête de l'Eau (25 juin), ses bénévoles organisent les Estivales de Chartres, qui ont connu, notamment l'été dernier, un succès remarquable. Ils organisent plus de cinquante soirées !

Monsieur Brisson et ses amis méritent bien leur subvention de cent mille euros.

N'oublions pas le 14 juillet. En 2009, le « Buena Vista social club » avait fait un triomphe. Cette année, nous espérons le même succès pour Yuri Buenaventura, le célèbre chanteur de salsa colombienne. Ce garçon a vécu une aventure incroyable, puisqu'il a débuté sa carrière dans le métro.

Le feu d'artifices qui suivra sera un peu plus long, et il aura cette année un autre auteur, Jacques Couturier, qui a remporté le Prix du Public lors du Festival Pyrotechnique de Monaco.

VV : Le mois de septembre s'annonce aussi chargé que d'habitude...

L.L. : *D'avantage encore, vous allez voir. Tout commencera par le Salon des Associations, et j'espère vous en dire plus dans le « Votre Ville » de juillet, où nous dresserons un premier bilan des inscriptions, d'ores et déjà plus nombreuses que l'an dernier.*

Le clou du mois sera bien sûr la Fête de la Lumière, et nous mettrons en lumières cette année le Portail Sud de la Cathédrale, tout juste restauré, et renouvellerons l'illustration lumineuse de la Collégiale Saint-André, de l'Eglise Saint-Aignan et de la rue des Ecuyers. Sans parler des animations de la fête elle-même.

En même temps, Chartres accueillera l'Assemblée Générale de l'Association LUCI, le réseau mondial des Villes-Lumières, de Lyon à Shanghai, de Montréal à Osaka, en tout quatre-vingts villes originaires de soixante pays. Je n'ai pas besoin de vous décrire l'impact d'un tel événement pour la promotion de la ville de Chartres.

Enfin, septembre s'achèvera par ce qui est devenu une grande fête populaire, je veux parler de la Fête des Vendanges, que Jacky Baroche et ses amis de la Commune Libre de Saint-Brice embellissent davantage chaque automne.

Mais la vraie nouveauté de septembre sera l'installation d'une grande roue sur la place Châtelet, tout au long du mois.

FÊTE DE LA MUSIQUE 21 JUIN 2010



La musique au féminin



C'est le thème national de cette 29^e édition de la Fête de la Musique.

Tous les artistes amateurs ou professionnels pourront rendre hommage aux femmes en interprétant des compositions créées par ou pour les femmes.

Organisation de la Fête de la Musique

La Ville de Chartres a pour rôle d'orienter les groupes musicaux vers les espaces publics adaptés en

fonction du style musical et de la puissance sonore, de les soutenir techniquement en leur fournissant une alimentation électrique et la mise en place de plusieurs scènes, de veiller au bon déroulement de la manifestation dans le respect des règles de sécurité, et de promouvoir le programme musical chartrain.

Une scène Ville, place des Halles

Cette année des jeux de lumières mettront en valeur la scène Ville située place des Halles (réalisation : Direction de l'Événementiel et des Animations) qui accueillera des groupes locaux reconnus, de 19h30 à minuit.

Les enfants de la chorale de l'école Jules-Ferry inaugureront la scène de la place des Halles de 14h30 à 15h30.

Au programme : *Les Imposteurs* (<http://www.myspace.com/lesimposteurs>), *Akentra* (Rock Métal Gothique. www.akentra.com), *Blind Deaf & Dumb* (Néo-rock, www.blinddeafdumb.com).

Les lieux principaux de concerts

- place Marceau (scène),
- place du Cygne,
- place des Epars,
- place Billard,
- boulevard Chasles,
- place de l'Etape au vin,
- place de la porte Saint-Michel (scène),
- portail nord de la Cathédrale,
- parvis royal de la Cathédrale,
- esplanade de la Résistance,
- place Châtelet
- square Saint-Pierre (scène),
- rue Sainte-Même,
- butte des Charbonniers,
- jardins de l'Evêché,
- place Drouaise,
- place Saint-Aignan,
- place Evora,
- place Saint-André (scène),
- tertre de la Poissonnerie.

Renseignements :
**Direction de l'Événementiel
 et des Animations
 Ville de Chartres,
 Tél. 02 37 18 47 60.**

Une nuitée après l'autre



« Il vaut mieux planter un arbre dans de la bonne terre et au moment propice. » Bertrand Jallerat, propriétaire de *Grand Monarque* et du nouveau *Mercur* place des Epars est également en charge du secteur hôtelier au bureau de l'UMIH 28 (Union des Métiers et des Industries Hôtelières).

« Nous investissons beaucoup depuis quelques années, d'abord pour proposer à nos clients une offre de services complète et moderne. » Il vient d'inaugurer un SPA et un projet avancé de grande salle de réception.

Dans cet ensemble, *Chartres en Lumières* apporte un plus. « C'est une animation exceptionnelle et gratuite. Elle embellit l'offre touristique de Chartres, en même temps que les aménagements du « Cœur de ville ». La municipalité, à mon sens, devrait faire connaître davantage encore ce grand spectacle. »

Si l'hôtelier reconnaît que « *Chartres en Lumières* » pousse quelques clients à réserver une chambre, il

Votre Ville s'est livré le mois dernier à une rapide étude des retombées économiques de Chartres en Lumières sur la fréquentation des restaurants chartrains : verdict positif. Nous continuons l'analyse, cette fois à propos de l'hôtellerie. Diagnostic : on peut faire encore mieux.

observe cependant que la restauration en bénéficie aujourd'hui davantage que l'hôtellerie. C'est à table en effet que les personnels des restaurants chartrains peuvent attirer l'attention des touristes sur le spectacle-lumière.

« Je faisais visiter l'autre soir la chambre 236 du 3^e étage du nouveau « *Mercur* », il était tard, et par la fenêtre mes clients ont découvert la place des Epars, la Cathédrale, la Chapelle St Foy et la Médiathèque illuminées. C'était magnifique, et je me disais que la Ville avait eu raison de voir grand. Tous les partenaires du tourisme doivent maintenant le faire savoir davantage. »

Légèrement plus en retrait, Gil Elleaume dirige le restaurant *L'Ecume* et l'hôtel *Le Logis*. Pour lui, *Chartres en Lumières* a parfaitement accompagné l'effort de modernisation de l'hôtellerie chartraine. « C'est un spectacle de grande qualité, qui séduit ceux qui le découvrent. Cela les conduit parfois à réserver une nuit supplémentaire parce qu'ils n'ont pas tout vu et veulent découvrir les autres sites. »

Place Châtelet nous retrouvons Christine Vinsot dans son hôtel restaurant le *Bœuf couronné*.

« Nous sommes une entreprise familiale, et je veux transmettre un outil de travail modernisé à mes enfants. Je vais donc lancer un gros programme de travaux dans l'hôtel et le restaurant, plutôt en décembre et en janvier prochain, hors saison touristique évidemment. »

Elle nous avait dit le mois dernier regretter qu'il n'y ait pas d'illumi-

nations place Châtelet (peut-être un appel du pied au Conseil Général pour qu'il envisage la mise en lumière de sa façade ?), et que son hôtel bénéficiait donc davantage de *Chartres en Lumières* que son restaurant-terrasse.

« Je n'engagerais pas tous ces investissements pour laisser un cadeau empoisonné à mon fils. Tout ce qui se passe à Chartres est donc important et je sais qu'il a confiance dans l'avenir de la ville. »

Terminons ce petit tour par l'Hôtel *Châtelet*, avenue Jehan de Beauce. Monsieur et Madame Foufa l'ont acquis en 2005 : « *Chartres en Lumières*, ça plaît. C'est le spectacle idéal pour une soirée d'après dîner. » Eux aussi recommandent de communiquer davantage sur l'événement en direction de la clientèle francilienne des week-ends et des courts séjours.

« Quand les touristes s'arrêtent chez nous pour passer la nuit sur la route de leurs vacances de bord de mer, ils découvrent « *Chartres en Lumières* ». Et souvent, ils réservent leur « stop » de retour pour profiter à nouveau du spectacle. Nous avons des fidèles. Ils s'arrêtent, ils voient « *Chartres en Lumières* », passent le lendemain par le marché du samedi, admirent les espaces verts et les promenades, et tombent amoureux d'une ville où ils se sentent en sécurité et ne sont pas gênés par les voitures. Et quelques uns décident de venir habiter Chartres. »

Visite guidée

Chartres en Lumières à vélo

Vendredi 2 juilletDépart Parvis
de la Cathédrale à 22h.

Venez découvrir en vélo les coulisses de l'évènement à travers un parcours de 2 heures, commenté sur les aspects artistiques et techniques par un guide de l'office du tourisme. Le circuit proposé, facile à réaliser en famille ou entre amis

et à votre rythme, emprunte l'ensemble des sites illuminés. Un plan de route accompagné des consignes de sécurité, sera remis à chaque participant au départ. Pour votre sécurité, n'oubliez pas de vérifier l'éclairage de votre vélo, de prévoir le port de vêtements réfléchissants et celui d'un casque à coque rigide. Les participants devront être personnellement assurés et respecter le code de la route.



Chartrestivales : 47 spectacles du 26 juin au 28 août

L'été en fête

47 spectacles gratuits dans 12 lieux différents lors des Soirées Estivales, plus la Fête de l'Eau. L'association Chartrestivales, composée de 15 bénévoles, anime tambours battants les soirées d'été.



Michel Brisson, président de l'association Chartrestivales



Orgue, jazz, orchestres symphoniques, danse, jazz manouche, musique latino, spectacles pour enfants, trompes de chasse musique médiévale, chansons françaises, rock, théâtre, chant a capella, improvisation, chansons russes et tziganes, il y en aura pour tous les goûts cet été à Chartres pendant les soirées estivales ! « *Nous voulons offrir aux Chartrains des petits moments de bonheur simple !* » explique l'atypique président de l'association, Michel Brisson.

Ce commerçant chartrain, ancien chef de poste de plateformes pétrolières, motard-routard à ses heures perdues (peu nombreuses !) et père de trois enfants, s'est retrouvé par

hasard à la tête d'une association qui gère l'une des plus grandes animations culturelles de Chartres. 360 artistes investiront les rues de la ville pendant neuf semaines.

« *J'étais membre du Conseil d'administration de l'Office de Tourisme. Quand celui-ci est devenu en 2008 un EPIC (établissement public à caractère industriel et commercial), nous avons créé, sur les conseils du Maire, une association afin que perdurent la Fête de l'Eau et les Soirées Estivales.* »

Deux semaines consacrées au jazz

La Fête de l'Eau qui aura lieu le 25 juin, de 20h à 23h30, sur les bords

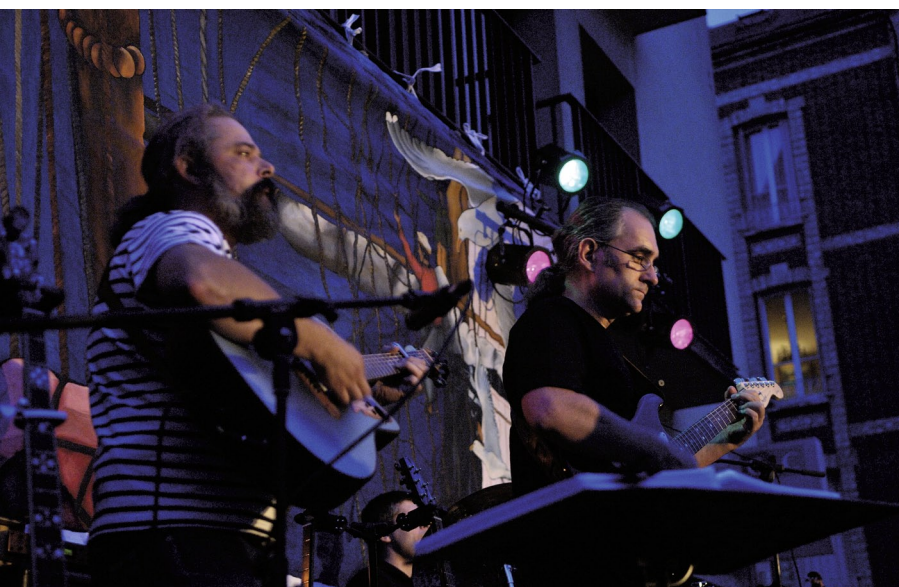
de l'Eure, proposera cette année encore une multitude d'animations parmi lesquelles promenades en barques et pédalos, concours de pêche, découverte du canoë-kayak, joutes, bateaux télécommandés, ra-deaux, danses, musiques et en épilogue une descente aux flambeaux. Quant aux *Soirées Estivales* elles offriront deux semaines thématiques : la semaine de Jazz, avec chaque soir un concert inoubliable (du 28 juin au 3 juillet Place Billard à 21h) et la semaine Hommage à Django Reinhard consacrée au jazz manouche (du 2 au 7 août, place Marceau à 21h).

« *Quelques nouveautés sont à noter pour cette édition 2010 : 4 semaines de 6 Soirées consécutives animeront la*

ville, 5 semaines plus calmes, entre guillemets, n'auront que 4 soirées seulement programmées, et chaque fin de semaine (jeudi, vendredi, et samedi) sera festive.
Au total, ce sont 30 nouveaux spec-

tacles, en plus des concerts d'orgue, que nous proposons gratuitement aux Chartrains.»
Les Soirées Estivales se clôtureront le samedi 28 août, Place Billard, en musique, avec la par-

ticipation du groupe *Voix si-Voix la*, et par une dégustation gratuite de crêpes.
Tél. 06 89 10 60 71.
chartrestivales@chartrestivales.com
www.chartrestivales.com



La Fête de l'Eau

le programme complet :

- **La Petite Venise :**
promenade en barques et pédalos
- **Parc des bords de l'Eure :**
concours de pêche à la truite
- **Parc des bords de l'Eure :**
Music Club Academy
- **Promenade des bords de l'Eure :**
démonstration d'aviron
- **Pelouse de l'Armée de Terre :**
l'ergomètre, appareil d'entraînement
- **Rue Pierre Mendès-France :**
- château gonflable
- jeux d'eau pour enfants
- **Rue du Frou :**
- découverte du canoë et kayak
- joutes gonflables
- **Rue de la porte Morard :**
musique offerte par le bar « le pressoir »
- **Pont Saint-Hilaire :**
variétés des années 80
- **Rue de la Foulerie :**
- jeux d'eau
- pêche aux petits poissons « sensas »
- **Pont Taillard :**
chansons pop-rock françaises
- **Rue de la Foulerie - parking Gaujard :**
chansons pop-rock
- **Pont Bouju :**
variétés internationales
- **Rue de la Tannerie :**
joutes nautiques
- **Quai de la Gloriette :**
atelier des arts du cirque
- **Parking impasse du Tripot :**
baby foot géant
- **Passerelle et rue des 3 moulins :**
- bar à eau et exposition
- chansons françaises – 13 à la douzaine
- **Passage public rue de la Corroierie :**
danses et musiques antillaises
- **Parking de la collégiale Saint-André :**
danses latines, salsa
- **Partie de l'Eure en face du parking de la Collégiale Saint-André :**
petits bateaux télécommandés
- **Impasse du Coin Cornu :**
manège des tout-petits
- **Rue du Massacre :**
- pêche aux canards
- atelier de maquillage
- **Collégiale Saint-André :**
exposition par le Musée des Beaux-Arts
- **Collégiale Saint-André côté rivière :**
tir sur cible à la lance à eau par les pompiers
- **Rue du Massacre :**
- buvette animée
- chansons françaises
- **Pont du Massacre :**
traversée de l'eure en radeaux
- **Square Guy Nicot :**
démonstrations de pêche - exposition
- **Pont Bouju :**
démonstrations de pêche - exposition
- **Pont des Marais :**
départ de la descente aux flambeaux

Il y a 70 ans, les 17 et 18 juin 1940...

Hommages au Préfet Jean Moulin et au Général de Gaulle

La Ville de Chartres commémorera comme il se doit les 70^e anniversaires du 1^{er} Acte de Résistance de Jean Moulin, le 17 juin 1940, et de l'Appel du Général de Gaulle, le 18 juin de la même année.

Cérémonies et manifestations du souvenir.



Le journal « Votre Ville » tient à remercier monsieur le Préfet d'Eure-et-Loir, qui l'a autorisé à reproduire les deux portraits de Jean Moulin peints par Gabriel Loire (à gauche) et par Antoine Vincent (à droite), exposés sur les murs de l'Hôtel de Ligneris.

Tout commencera à 19 h à La Taye sur le territoire de la commune de St-Georges-sur-Eure, le jeudi 17 juin à 19 h.

En présence du Député-Maire Jean-Pierre Gorges, monsieur le Préfet d'Eure-et-Loir présidera l'évocation du premier geste de résistance de Jean Moulin.

Rappelons que celui que le Général de Gaulle devait nommer en 1943 chef de la Résistance française, était en 1940 Préfet d'Eure-et-Loir.

Sommé par les autorités militaires allemandes de cautionner un rapport sur de soit-disantes exactions des troupes coloniales françaises, Jean Moulin refusa de s'exécuter malgré les sévices.

« Des jeunes du Collège Jean Moulin de Chartres ont accepté de participer à cette cérémonie ainsi qu'à celles qui suivront dans la soirée, et aussi le lendemain 18. Ils liront plusieurs textes, et chanteront par exemple à La Taye le fameux « Nuit et Brouillard » de Jean Ferrat, récemment disparu. »

Françoise Ferronnière, adjointe au Député-Maire de Chartres en charge de la Mémoire et de la Citoyenneté, précise également qu'une flamme du souvenir sera portée par un relais de collégiens

entre La Taye et Chartres, où la deuxième étape des cérémonies aura lieu à l'Hôtel Dieu.

« Ici, après l'évocation de la détention de Jean Moulin à la conciergerie de l'Hôtel Dieu, les jeunes liront un extrait de « Premier Combat », ainsi que le texte d'une lettre de Jean Moulin à sa mère et à sa sœur. Les autorités inaugureront ensuite une exposition organisée par l'Office National des Anciens Combattants. »

Puis les autorités rejoindront le monument Jean Moulin où la cérémonie commencera à 20h45, par l'arrivée du dernier jeune relayeur et de la flamme en provenance de La Taye.

Les participants et le public écouteront alors le discours prononcé par André Malraux lors du transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon, le 19 décembre 1964.

« Cet enregistrement sera suivi par l'interprétation du « Chant des Partisans » par les élèves du Collège Jean Moulin. Après le dépôt de gerbes, le Chœur et l'Harmonie de Chartres interpréteront la « Marseillaise » de Berlioz et la « Marche Funèbre » du même compositeur. »

Le lendemain vendredi 18 juin, à 19 h, les autorités et le public s'assembleront devant la stèle dédiée au

Conférence « Jean Moulin » lundi 14 juin

Découvrez, tout au long de l'année, un cycle de conférences animées, *Les rendez-vous de la Maison du Saumon*, par des guides conférenciers sur des thèmes divers et variés liés à Chartres (son histoire, son patrimoine, ses personnalités, son économie...).

En juin, notre guide-conférencier reviendra sur le portrait de Jean Moulin (1899-1943) ancien Préfet d'Eure-et-Loir, et fondateur du Conseil National de la Résistance.

Réservation conseillée.

Salon Fulbert de la Maison du Saumon.

Général de Gaulle, sur l'esplanade de la Résistance.

Le lauréat du Concours départemental de la Résistance lira le fameux *Appel du 18 juin 1940*, avant le dépôt de gerbes qui sera suivi par la *Marseillaise* de Berlioz et le *Chant des Partisans*, interprétés par le Chœur et l'Harmonie de Chartres.



Exposition au Musée des Beaux-Arts

Le Musée des Beaux-Arts de Chartres organise pour l'occasion une exposition du 17 juin au 29 août, consacrée à Jean Moulin.

Outre les objets traditionnels qui sont la propriété des Chartrains, comme l'uniforme et le képi du Préfet de 1940, le Musée exposera une série commentée de dessins de Jean Moulin.

En parallèle, Gérard Chodecki (photo) et les membres de l'Association du Musée Départemental de la Guerre 1939-1945 exposeront des documents d'époque relatifs à l'action du premier chef du Conseil National de la Résistance.

Rechèvres, Mare aux Moines, Avenue Jehan de Beauce, Place Cazalis

Des aménagements urbains qui gagnent du terrain

En concertation avec les Chartrains et toujours dans un souci de modernité, la Ville poursuit l'aménagement de son territoire, dans les quartiers ou le centre-ville. Au programme : progression du centre ville piétonnier, connexion des quartiers entre eux, aménagements modernes... Zoom sur les travaux d'aménagement en cours ou récemment achevés.



Avenue de la République et Place Frantz Stock.

Le « boom » du quartier de Rechèvres

Avec le réaménagement de l'avenue de la République, c'est tout le quartier de Rechèvres qui continue de construire son nouveau visage.

Avec une circulation limitée à 30 km/h, paysagée, désormais dotée d'équipements modernes : bancs, accroche-vélo, conteneurs d'ordures ménagères, poteaux empêchant le stationnement abusif, etc... Elle affiche la nouvelle identité du Rechèvres de demain. Le prochain chantier important sera celui dédié à la construction de la nouvelle Maison Pour Tous à la place de l'ancienne Salle de la Cité, prévue à la rentrée prochaine. En concertation avec les

habitants, ce sont 700 m² qui seront aménagés, pour un investissement de 2,5 M d'euros...

Le rond-point vers la Mare aux Moines : enfin une vraie entrée de quartier !

A la demande des habitants, il a été décidé de faire sortir de terre un giratoire afin de desservir le quartier de la Mare aux Moines. C'était le dernier giratoire à aménager sur l'avenue Victor Hugo. Livré fin avril, il sécurise et améliore l'accès au quartier tout en en valorisant son esthétique. Car rappelons que la Mare aux Moines, qui était une friche urbaine posant de sérieux problèmes de pollution, a été totalement

réaménagée pour être aujourd'hui un cadre de verdure de qualité.

Petit coup de jeune sur l'Avenue Jehan de Beauce

Située face à la Gare, l'avenue Jehan-de-Beauce devait retrouver une esthétique digne de sa fonction d'entrée de ville. Alors que le projet de réorganisation du Pôle Gare avance, l'avenue, vieillissante, a dû être revue dans sa globalité pour redonner au quartier gare sa nouvelle identité. L'avenue Jehan-de-Beauce abrite un commerce actif qui méritait que son environnement change pour en dynamiser davantage encore l'activité. Travaux de réfection de la voirie, nouvel éclairage public... En novembre prochain, ce sera

au tour de 24 nouveaux arbres de venir « habiter » les trottoirs de l'artère principale de ce quartier en re-devenir.

Place Cazalis : le secteur piétonnier progresse

Auparavant, les aménagements du carrefour entre la rue des Changes, la rue Serpente et la rue Percheronne privilégiaient la circulation automobile. Aujourd'hui, ce dernier point de résistance aux piétons rend les armes. Avec la réalisation de la Place Cazalis,

c'est une vraie place urbaine qui a remplacé le carrefour. C'est la première étape du processus piétonnier du nouveau secteur borné.

Les restaurateurs riverains qui y sont installés vont bientôt pouvoir déployer leurs terrasses et donner vie à ce nouveau petit village à mi-chemin entre la Place du Cygne et la Place Billard.

La création de cette place est aussi la première d'une série puisque la Municipalité prévoit le réaménagement de toutes les places et placettes du centre-ville...

• Avenue de la République :

Livré mi-avril

Coût : 1,6 Million d'euros

Inauguration : samedi 19 juin à 11h.

• Rond Point Mare aux Moines :

Coût total des travaux :

457.000 euros

Début des travaux : 14 janvier –

Fin des travaux et réouverture

du giratoire : 29 avril

Inauguration : samedi 26 juin à 11h.

• Avenue Jehan de Beauce :

Budget : 136.000 euros

Durée des travaux : 6 semaines

• Place Cazalis :

Budget : 160.000 euros

Planning : 16 semaines à partir du

15 mars jusqu'au 2 juillet.



Esthétique et sécurisant, le rond point de la Mare aux Moines.

Le service des bus de la Ville de Chartres

Au service de vos enfants, en toutes saisons



Quatre bus permettent à la Ville de Chartres de transporter à longueur d'année scolaire les enfants des écoles et des centres de loisirs, ainsi que leurs accompagnants.

Pendant le temps scolaire, les quatre bus tournent ; et trois seulement pendant les vacances, ce qui permet d'en faire réviser un à tour de rôle.

Au total, les bus de la Ville auront transporté en 2009/2010 86 700 personnes. « C'est un nombre considérable, à la mesure des responsabilités de la Ville. Il est bien que les parents et les enseignants sachent ce qui se cache derrière cette somme, comment se répartissent ces transports et vers quelles destinations », explique Karine Dorange, adjointe aux affaires scolaires, à la jeunesse, aux sports et à la vie des quartiers.

La liste ci-dessous analyse donc toutes ces sorties. Les Chartrains pourront ainsi en mesurer la di-

versité, et comprendre qu'il arrive parfois qu'une initiative ou une demande ne puisse pas être satisfaite, sachant que tous ces transports sont assurés gratuitement, et que les jeunes de moins de 18 ans peuvent en outre accéder individuellement, librement et gratuitement au réseau Filibus.

« Je profite de l'occasion pour saluer les chauffeurs qui accomplissent et qui assument cette responsabilité immense, de transporter nos enfants en toutes saisons, et avec une exactitude reconnue. »

Nombre d'enfants transportés par le service des bus scolaires de la Ville pour l'année 2009/2010 :

Sports (gymnases et stades)	37800
Odyssée	32400
Autres (sorties de fin d'année, Pony Club, ferme pédagogique, camion des mots, Artisanales, patinoire, etc...)	4200
Médiathèque et bibliothèque	3300
Sécurité routière au Rigéard	2400
Centres de loisirs du mercredi	2200
Centres de loisirs durant les vacances scolaires (Toussaint, Noël, Février et Pâques)	1800
Centre de loisirs en juillet et août	1600
Classes découvertes	1000

Beaulieu, les 2 et 3 juillet

« *Portes Ouvertes* » à la nouvelle école des Petits-Clos

En concertation avec les Chartrains et toujours dans un souci de modernité, la Ville poursuit l'aménagement de son territoire, dans les quartiers ou le centre-ville. Au programme : progression du centre ville piétonnier, connexion des quartiers entre eux, aménagements modernes... Zoom sur les travaux d'aménagement en cours ou récemment achevés.



La future école des Petits-Clos réalisée selon les normes H.Q.E.

Il est tout neuf ! Le groupe scolaire accueillera les enfants de sa crèche, et les élèves de son école maternelle et de son école élémentaire, dès la rentrée de septembre. Les futurs élèves ont déjà commencé à se familiariser avec les lieux, conçus par l'architecte Edouard François. Ce groupe scolaire d'un nouveau type suscite attente et curiosité. Sa formule, qui regroupe les enfants de trois âges sur un seul site, tout en conservant des locaux et un accès indépendant pour cha-

que niveau, a été étudiée pour le confort des enfants et des enseignants, et aussi pour faciliter la vie des familles.

Finis les trajets, toujours trop longs, répétés parfois quatre fois par jour, entre un, deux ou trois établissements...

« *La particularité de l'opération « Portes ouvertes » du début juillet, c'est que l'invitation à venir découvrir le nouveau groupe scolaire ne s'adresse pas seulement aux enseignants, aux parents et aux enfants directement concernés, qui en seront les usagers dès septembre, précise Ka-*

rine Dorange, adjointe aux affaires scolaires, à la jeunesse, aux sports et à la vie des quartiers. J'invite tous les Chartrains à venir découvrir ces bâtiments exceptionnels, et ces classes dotées d'équipements dernier cri, démonstrations de tableaux blancs interactifs (à technologie numérique) à l'appui. »

Rappelons que la Ville a investi 15 millions d'euros dans cet équipement réalisé selon les normes les plus exigeantes de Haute Qualité Environnementale.

La Bibliothèque de la Madeleine fait peau neuve

En raison de travaux de rénovation de l'espace jeunesse et de la création d'un nouvel espace multimédia, la **bibliothèque fermera du 3 août au 3 septembre 2010 inclus.**

Dès le 4 septembre, les jeunes lecteurs découvriront une salle embellee et réaménagée pour l'accueil des

tout-petits aux pré-adolescents.

Au cœur de l'espace adultes, les usagers pourront désormais profiter d'une offre internet plus élargie (7 postes au lieu de 4). Comme à la médiathèque, des formations personnalisées et de groupe seront dispensées par un bibliothécaire spécialisé.

Gare de Chartres : locataires SNCF, associations diverses, pétitionnaires, particuliers, collectivités...

Concertation tous azimuts

Daniel Guéret a poursuivi ses rencontres avec tous les interlocuteurs qui l'ont souhaité pendant le mois de mai. Cette concertation va se poursuivre, en fonction des réponses qu'il attend maintenant. Bilan d'étape de ces dialogues de proximité.



« J'ai d'abord rencontré les locataires des maisons et des appartements qui sont situés derrière la gare, et qui appartiennent à la SNCF. Ces habitants sont tous des cheminots. Et j'ai voulu leur parler et les écouter dans un double souci. Le premier est humain, puisque nous allons leur proposer de déménager, et c'est toujours un événement important dans la vie d'une personne ou d'une famille. Le deuxième souci était bien sûr de nourrir concrètement ce « dialogue à trois », si vous me permettez l'expression, entre les locataires de la SNCF, la SNCF et ses divers organismes, et la Ville de Chartres. Aujourd'hui, les propositions sont faites, elles ont été comprises et nous attendons la réponse de ces personnes et de ces familles. »

Daniel Guéret a également accueilli à la mairie de Chartres les membres du bureau de l'association « Epargnez-nous ! ». La discussion a été franche entre des interlocuteurs qui se connaissent bien. *« Je leur ai fait des propositions, que j'ai confirmées ensuite par écrit, à savoir la poursuite de la concertation avec cette association, par le biais d'une réunion trimestrielle où je les informerai et où nous échangerons. »* Là encore, la parole est à l'association qui doit rendre sa réponse.

Les transports sont les principales compétences du Conseil de la Région Centre. Daniel Guéret, qui est également conseiller régional, a donc invité, au nom du Député-Maire de Chartres, le Président François Bonneau à venir à Char-

tres pour une réunion de travail. Daniel Guéret a également adressé une lettre aux cinq cent vingt-quatre signataires d'une pétition initiée par l'association « Epargnez-nous ! ».

« Comme toujours, lorsque Jean-Pierre Gorges reçoit des pétitions, il souhaite qu'une réponse soit adressée à chaque pétitionnaire. Je leur ai donc écrit à chacun, en leur expliquant les choses et en leur proposant à chacun un rendez-vous s'il le souhaitait. Certains d'ailleurs m'ont déjà répondu. »

Cette concertation personnalisée s'est également poursuivie par des entretiens individuels (124 au 20 mai 2010), que les personnes intéressées peuvent toujours solliciter en prenant rendez-vous auprès du secrétariat des adjoints de la municipalité (tél. 02 37 23 41 79).

J'ai notamment discuté avec les propriétaires des maisons que nous souhaitons acquérir pour désenclaver la gare, en permettant à la circulation automobile d'en faire le tour. »

Le programme du mois de juin ne sera pas moins riche, puisque des rendez-vous sont prévus avec des associations d'usagers du chemin de fer, mais aussi des bus et des cars. Enfin, Daniel Guéret s'entretiendra avec les représentants des taxis.



50 vélos prêtés gratuitement !

Dans le cadre de sa politique de développement de la pratique du vélo, La Ville de Chartres met à la disposition des Chartreains, gratuitement, 50 bicyclettes depuis avril dernier.

Comment ça marche ?

Pour emprunter un vélo (un seul par famille) il suffit de se rendre à l'association Les 3R, 34 rue Saint-Chéron entre le 28 juin et le 3 juillet, muni d'une attestation de domicile de moins de trois mois, ou d'une attestation de travail à Chartres, d'une pièce d'identité, d'une attestation d'assurance.

Après signature d'un contrat de prêt valable 3 mois et renouvelable pendant un an, vous partez avec votre vélo. Après vos 3 mois d'utilisation vous renouvelez le prêt si vous le souhaitez ou vous restituez le vélo !

Le prêt est gratuit

Une caution sera cependant demandée pour couvrir les éventuelles dégradations.

Chaque vélo est équipé d'un antivol.

Prochaines périodes d'emprunt :

- Du 28 juin au 3 juillet, avec retour des bicyclettes du 27 septembre au 2 octobre.
- Du 27 septembre au 2 octobre, avec retour des bicyclettes du 27 au 31 décembre.

Horaires d'ouverture : de 10h à 12h et de 13h à 19h, du lundi au vendredi ; de 10h à 12h le samedi.

Renseignements
tél. 02 37 88 05 34.
Chartresles3r@wanadoo.fr

Vacances d'été avec les Maisons Pour Tous

Un grand choix d'activités pour les jeunes Chartrains

Le Secteur Jeunes propose aux 12-17 ans un choix d'activités liées à la culture, au sport et au loisir. Ces activités sont élaborées à l'avance par l'équipe diplômée du Ministère de la Jeunesse et des Sports, afin que tous les jeunes trouvent leur place et puissent s'exprimer librement.

MAISON POUR TOUS DE BEAULIEU

Lundi 5 juillet

Matin : Accueil libre : Jeux de Société, Informatique, Billard, Baby-foot, Ping-pong...
Après-midi : Futsal.

Mardi 6 juillet

Matin : Beach soccer
Après-midi : Jeux de société.

Mercredi 7 juillet

Matin : Patinoire « l'Odyssée »
Après-midi : Initiation boxe avec la boxe chartraine.

Jeudi 8 juillet

Journée : Journée aventure « Xtrem Aventure ».

Vendredi 9 juillet

Matin : GOLF
Après-midi : Piscine « l'Odyssée ».

Lundi 12 juillet

Matin : Accueil libre : Jeux de Société, Informatique, Billard, Baby-foot, Ping-pong...
Après-midi : Futsal.

Mardi 13 juillet

Matin : Atelier bois
Après-midi : Baseball.

Jeudi 15 juillet

Matin : Kayak
Après-midi : Bowling.

Vendredi 16 juillet

Journée : Journée culturelle « visite du château de Versailles ».

Lundi 19 juillet

Matin : Accueil libre : Jeux de Société, Informatique, Billard, Baby-foot, Ping-pong...
Après-midi : Futsal.

Mardi 20 juillet

Matin : Arts du cirque
Après-midi : Kuduro danse.

Mercredi 21 juillet

Matin : Squash
Après-midi : Tournoi de baby-foot.

Jeudi 22 juillet

Matin : Basket
Après-midi : Badminton.

Vendredi 23 juillet

Matin : Vidéo
Après-midi : Roller.

Lundi 26 juillet

Matin : Accueil libre : Jeux de Société, Informatique, Billard, Baby-foot, Ping-pong...
Après-midi : Futsal.

Mardi 27 juillet

Matin : Tournoi de ping-pong
Après-midi : PISCINE « l'Odyssée ».

Mercredi 28 juillet

Matin : Patinoire « l'Odyssée »
Après-midi : Cinéma.

Jeudi 29 juillet

Journée : Sortie au parc de loisirs de Brou.

Vendredi 30 juillet

Matin : Cuisine
Après-midi : Goûter de fin de vacances.

ACTIVITÉ SPÉCIFIQUE

Séjour à la mer (du 20 au 22 juillet) Saint-Malo / Mont Saint Michel.

L'activité phare proposée aux jeunes fréquentant la structure, est un magnifique séjour à Saint-Malo ; belle station balnéaire riche d'histoire maritime.

Du 20 au 22 juillet, les adolescents pourront goûter aux plaisirs d'une très belle plage, mais aussi découvrir la commune de Saint-Malo. Nous visiterons le Grand Aquarium où les participants pourront vivre une aventure extraordinaire en voyageant dans les plus beaux paysages sous-



marins du monde. Cet espace se distingue par la diversité de ses animaux et ses décors thématiques. En se laissant entraîner dans cette excursion inoubliable, les jeunes partageront des émotions et des sensations uniques.

Pendant tout un après-midi, ils pourront découvrir et contempler l'admirable Mont Saint-Michel.

MPT de Beaulieu
2 place de Beaulieu
Tél. 02 37 23 40 69

MAISON POUR TOUS DE BEL AIR

Lundi 5 juillet

Matin : accueil, présentation
Après-midi : futsal, tir à l'arc.

Mardi 6 juillet

Canoë, boxe

Mercredi 7 juillet

Matin : hockey sur glace
Après-midi : tournoi city aux Grands Près.

Jeudi 8 juillet

Matin : tournoi de volley
Après-midi : golf.

Vendredi 9 juillet

Matin : jeux de plein air
Après-midi : jeux stratégiques à Mignières.

Lundi 12 juillet

Matin : accueil, présentation
Après-midi : jeux stratégiques.

Mardi 13 juillet

Tournoi de Volley.

Jeudi 15 juillet

Journée à Cloyes sur le Loir.

Vendredi 16 juillet

Aquarium à Paris, cinéaqua Trocadéro.

Lundi 19 juillet

Matin : accueil, présentation
Après-midi : lancement de fusée à eau.

Mardi 20 juillet

Journée à Brou.

Mercredi 21 juillet

Char à voile à Deauville.

Jeudi 22 juillet

Matin : tournoi de foot
Après-midi : golf.

Vendredi 23 juillet

Matin : escalade
Après-midi : cinéma.

Lundi 26 juillet

Matin : accueil, présentation
Après-midi : jeux stratégiques.

Mardi 27 juillet

Prévention routière, partenariat avec la police municipale.

Jeudi 28 juillet

Accro branches, piscine à Buthiers.

Vendredi 29 juillet

Matin : canoë et hockey sur glace
Après-midi : canoë et escalade.

Vendredi 30 juillet

Matin : plongée
Après-midi : bowling.

MPT de Bel Air

4 allée du Berry
Tél. : 02 37 21 06 28

MAISON POUR TOUS DES HAUTS DE CHARTRES

1^{re} semaine de juillet : Séjour au Centre de mer Andernos pour 14 jeunes.

Lundi 5 juillet

Matin : Accueil (Ping pong, baby foot, billard...)
Après-midi : Foot en salle.

Mardi 6 juillet

Matin : Beach soccer
Après-midi : BMX.

Mercredi 7 juillet

Matin : Patinoire « L'Odyssée »
Après-midi : Piscine « L'Odyssée ».

Jeudi 8 juillet

Matin : Gym acrobatique
Après-midi : Golf.

Vendredi 9 juillet

Matin : Squash
Après-midi : Activité au choix.

Lundi 12 juillet

Matin : Accueil (Ping pong, baby foot, billard...)
Après-midi : Tournoi de foot en salle.

Mardi 13 juillet

Journée au Zoo de Thoiry.

Jeudi 15 juillet

Journée à Cloyes sur Loir.

Vendredi 16 juillet

Matin : Beach volley
Après-midi : Bowling.

Lundi 19 juillet

Matin : Accueil (Ping pong, baby foot, billard...)
Après-midi : Tournoi de foot en salle.

Mardi 20 juillet

Journée à Brou.

Mercredi 21 juillet

Matin : Activité au choix
Après-midi : Piscine « L'Odyssée ».

Jeudi 22 juillet

Journée Acrobranche.

Vendredi 23 juillet

Matin : Patinoire « L'Odyssée »
Après-midi : Cinéma.

Lundi 26 juillet

Matin : Accueil (Ping pong, baby foot, billard...)
Après-midi : Tournoi de foot en salle.

Mardi 27 juillet

Journée Xtrem Aventure.

Mercredi 28 juillet

Matin : Patinoire « L'Odysée »
Après-midi : Base ball.

Jeudi 29 juillet

Matin : Golf
Après-midi : Piscine « L'Odysée ».

Vendredi 30 juillet

Bilan des vacances et repas.

MPT des Hauts de Chartres
5 rue des Hauts de Chartres
Tél : 02 37 23 40 70

MAISON POUR TOUS DE LA MADELEINE

Lundi 28 juin

Matin : accueil (jeux de société, billard, baby-foot, initiation jeux de cartes...)
Après-midi : tournoi de futsal.

Mardi 29 juin

Matin : dessiner, c'est gagné !
Après-midi : jeux playstation.

Mercredi 30 juin

Matin : mini golf
Après-midi : test piscine ; jeux de société.

Jeudi 1^{er} juillet

Matin : tournoi de ping-pong
Après-midi : BMX.

Vendredi 2 juillet

Matin : test piscine ; activités au choix
Après-midi : jeux extérieurs.

Lundi 5 juillet

Matin : accueil (jeux de société, billard, baby-foot, initiation jeux de cartes...)
Après-midi : BMX.

Mardi 6 juillet

Zoo de Beauval ; beach soccer ; activités au choix.

Mercredi 7 juillet

Matin : patinoire
Après-midi : piscine.

Jeudi 8 juillet

Matin : initiation tennis
Après-midi : golf.

Vendredi 9 juillet

Matin : patinoire
Après-midi : baseball ; goûter.

Lundi 12 juillet

Matin : accueil (jeux de société, billard, baby-foot, initiation jeux de cartes...)
Après-midi : tournoi de futsal.

Mardi 13 juillet

Matin : squash
Après-midi : plongée sous marine ; piscine.

Jeudi 15 juillet

Journée surprise
Playstation.

Vendredi 16 juillet

Matin : beach volley
Après-midi : jeux de plein air.

Lundi 19 juillet

Matin : accueil (jeux de société, billard, baby-foot, initiation jeux de cartes...)
Après-midi : piscine.

Mardi 20 juillet

Journée à Brou.

Mercredi 21 juillet

Randonnée VTT.

Jeudi 22 juillet

Matin : billard club chartrain
Après-midi : golf.

Vendredi 23 juillet

Extrême aventure.

Lundi 26 juillet

Matin : accueil (jeux de société, billard, baby-foot, initiation jeux de cartes...)
Après-midi : escalade

Mardi 27 juillet

Matin : accrobranche ; beach soccer
Après-midi : piscine ; accrobranche.

Mercredi 28 juillet

Matin : patinoire
Après-midi : bowling.

Jeudi 29 juillet

Journée à Cloyes sur Loir.

Vendredi 30 juillet

Matin : bilan ; rangement
Après-midi : cinéma ; goûter.

MPT de la Madeleine
Mail Jean de Dunois
Tél. : 02 37 88 45 35

MAISON POUR TOUS DE SAINT-CHÉRON

Lundi 5 juillet

Matin : accueil
Après-midi : futsal.

Mardi 6 juillet

Sortie.

Mercredi 7 juillet

Matin : patinoire
Après-midi : piscine.

Jeudi 8 juillet

Matin : tournoi de ping-pong
Après-midi : golf.

Vendredi 9 juillet

Matin : informatique
Après-midi : jeux de plein air.

Lundi 12 juillet

Matin : accueil libre
Après-midi : futsal.

Mardi 13 juillet

Matin : sortie Thoiry
Après-midi : sortie Thoiry.

Jeudi 15 juillet

Sortie Cloyes.

Vendredi 16 juillet

Matin : activités culinaires

Après-midi : bowling.

Lundi 19 juillet

Matin : accueil

Après-midi : futsal

Mardi 20 juillet

Sortie à Brou.

Mercredi 21 juillet

Matin : tournoi de baby-foot

Après-midi : piscine.

Jeudi 22 juillet

Matin : sortie accro branche

Après-midi : golf.

Vendredi 23 juillet

Matin : jeux de société

Après-midi : cinéma.

Lundi 26 juillet

Matin : accueil libre

Après-midi : futsal.

Mardi 27 juillet

Sortie extreme-aventure.

Mercredi 28 juillet

Matin : patinoire

Après-midi : base-ball.

Jeudi 29 juillet

Matin : jeux de société

Après-midi : piscine.

Vendredi 30 juillet

Matin : bilan. Préparation repas

Après-midi : jeux, rangement, nettoyage.

MPT de St-Chéron

2, rue de la mare à Boulay

Tél. : 02.37.23.40.72

ASSOCIATION DE RECHÈVRES BAS MENUS

L'Association Rechèvres Bas Menus Animation organise :

• Un stage poterie enfants (8/15 ans)

- Du 5 au 9 juillet de 14h à 17h
(5 j). Tarif : 55€.

- Et du 12 au 16 juillet de 14h à
17h (4 j). Tarif : 44€.

Le goûter est offert.

• Un stage danse

- Du 30 août au 3 septembre :

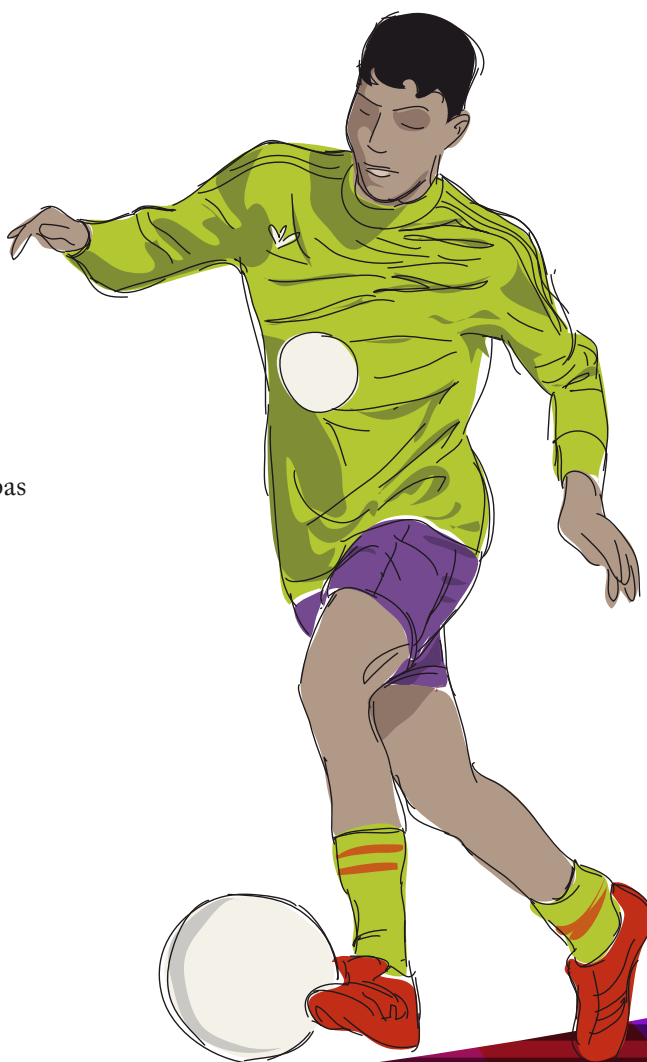
• Puces, pré-ados 1 et 2
(7/11 ans) de 10h30 à 12h

Tarif : 25€

• Ados 1, 2, 3 + confirmés +
adultes (à partir de 12 ans) de
18h30 à 20h30 Tarif : 30€.

Inscriptions auprès de Rechèvres Bas Menus

Animation tel : 02.37.21.33.76
avant le 30 juin 2010.



Durant les vacances d'été

Vacances sportives pour les 7/17 ans

Planning des activités Juillet

La Ville de Chartres et l'association Madeleine Sport Détente proposent pour ces vacances une grande diversité d'activités sportives pour les 7/17 ans (âge requis à la date des activités). Ces animations se déroulent le matin et l'après-midi en fonction des plannings élaborés ci-après. Elles sont toutes encadrées par des éducateurs qualifiés.

7/9 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/17h
Lundi 5	Escrime	Équitation Jeux de plein air
Mardi 6	Tir à l'arc	Gymnastique Trampoline
	Escalade	
Mercredi 7	bowling	Tennis Jeux de Lutte
Jeudi 8	Tir à l'arc	Course d'orientation Thèque
Vendredi 9	Escrime	Golf Baseball
Lundi 12	Escrime	Équitation Jeux de plein air
Mardi 13	Tir à l'arc	Gymnastique Trampoline
	Escalade	
Jeudi 15	Tir à l'arc	Frisbee HandBall
Vendredi 16	Escrime	Athlétisme Football
	Escalade	
Lundi 19	Escrime	Équitation Jeux de plein air
Mardi 20	Tir à l'arc	Gymnastique Trampoline
	Escalade	
Mercredi 21	Bowling	Tennis Jeux de Lutte
Jeudi 22	Tir à l'arc	Course d'orientation Thèque
Vendredi 23	Escrime	Golf BaseBall
	Escalade	
Lundi 26		Équitation Jeux de plein air
Mardi 27	Tir à l'arc	Gymnastique Trampoline
Mercredi 28	Bowling	Tir à l'arc Course d'orientation
Jeudi 29	Tir à l'arc	Frisbee HandBall
Vendredi 30		Athlétisme Football

9/12	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 5	Tir à l'arc	
Mardi 6		Escalade
Vendredi 9	Équitation	Escrime
Lundi 12	Tennis	
Mardi 13		Escalade
Vendredi 16	Équitation	
Lundi 19	Tir à l'arc	Handball
Mardi 20		Escalade
Vendredi 23	Équitation	
Lundi 26	Tennis	
Vendredi 30	Équitation	

13/17 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 2	Équitation	Swingolf
Mardi 3	Bowling	
Mercredi 4		Kayak
Jeudi 5	Bowling	Tir à l'arc
Vendredi 6		Kayak
Lundi 9	Équitation	Tennis de table
Mardi 10	Bowling	
Mercredi 11		Kayak
Jeudi 12	Bowling	Tir à l'arc
Vendredi 13		Kayak
Lundi 16	Équitation	
Mardi 17	Bowling	
Mercredi 18		Kayak
Jeudi 19	Bowling	Tir à l'arc
Vendredi 20		Kayak
Lundi 23	Équitation	Tennis de table
Mardi 24	Bowling	Escalade
Mercredi 25	Escalade	Kayak
Jeudi 26	Bowling	Tir à l'arc
Vendredi 27		Escalade
	Tir à l'arc	Kayak Pro*

10/14 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 5	Équitation	Escrime
		Basket
Mardi 6	Tennis	Trampoline
		Squash
Mercredi 7	Bowling	Kayak
Jeudi 8	Bowling	Golf**
Vendredi 9	Tir à l'arc	Kayak Pro*
	BMX	
Lundi 12	Tir à l'arc	Escrime
	Équitation	Swin golf
Mardi 13	Bowling	Trampoline
Jeudi 15	Bowling	Squash
Vendredi 16	Tir à l'arc	Voile*
		Kayak Pro*
		Escalade
Lundi 19	Équitation	Escrime
		Trampoline
		Tennis de table
Mardi 20	Bowling	Squash
Mercredi 21	Escalade	Kayak
Jeudi 22	Bowling	Golf**
		Kayak Pro*
Vendredi 23	Tir à l'arc	Escalade
		Kayak Pro*
		Bmx
Lundi 26	Équitation	Escalade
		Trampoline
		Tennis de table
Mardi 27	Bowling	Squash
Mercredi 28	Escalade	Kayak
Jeudi 29	Bowling	Voile*
Vendredi 30	Tir à l'arc	Kayak Pro*
	Bmx	

* Voile - Kayak Pro 14 h/17 h

** Golf 13 h30/17 h30

Planning des activités Août

7/9 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/17h
Lundi 2	Trampoline	Équitation Jeux de plein air
Mardi 3		Tir à l'arc Course d'orientation
Mercredi 4	bowling	
Jeudi 5		Golf/Base Ball
Vendredi 6	Tir à l'arc	Gymnastique Trampoline
Lundi 9	Trampoline	Équitation Jeux de plein air
Mardi 10		Gymnastique Trampoline
Mercredi 11	Bowling	
Jeudi 12		Orientation Thèque
Vendredi 13	Tir à l'arc	
Lundi 16		Équitation Jeux de plein air
Mardi 17		Tir à l'arc Course d'orientation
Mercredi 18	Bowling	
Jeudi 19		Golf Base Ball
Vendredi 20	Tir à l'arc	
Lundi 23	Tir à l'arc	Équitation Jeux de plein air
Mardi 24	Escalade	Gymnastique Trampoline
Mercredi 25	Bowling	
Jeudi 26		Golf Baseball
Vendredi 27	Escalade	Frisbee Hand Ball

9/12	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Vendredi 6	Équitation	
Vendredi 13	Équitation	
Lundi 16	Trampoline	
Vendredi 20	Équitation	
Mardi 24		Tir à l'arc
Vendredi 27	Équitation	

10/14 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 2	Équitation	Swingolf
Mardi 3	Bowling	
Mercredi 4		Kayak
Jeudi 5	Bowling	Tir à l'arc
Vendredi 6		Kayak
Lundi 9	Équitation	Tennis de table
Mardi 10	Bowling	
Mercredi 11		Kayak
Jeudi 12	Bowling	Tir à l'arc
Vendredi 13		Kayak
Lundi 16	Équitation	Football
Mardi 17	Bowling	
mercredi 18		Kayak
Jeudi 19	Bowling	Tir à l'arc
vendredi 20		Kayak
Lundi 23	Équitation	Tennis de table
Mardi 24	Bowling	Escalade
Mercredi 25	Escalade	Kayak
Jeudi 26	Bowling	Tir à l'arc
Vendredi 27	Tir à l'arc	Escalade Kayak Pro*

13/17 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 2	Équitation	Swingolf
Mardi 3	Bowling	
Mercredi 4		Kayak
Jeudi 5	Bowling	Tir à l'arc
Vendredi 6		Kayak
Lundi 9	Équitation	Tennis de table
Mardi 10	Bowling	
Mercredi 11		Kayak
Jeudi 12	Bowling	Tir à l'arc
Vendredi 13		Kayak
Lundi 16	Équitation	
Mardi 17	Bowling	
Mercredi 18		Kayak
Jeudi 19	Bowling	Tir à l'arc
Vendredi 20		Kayak
Lundi 23	Équitation	Tennis de table
Mardi 24	Bowling	Escalade
Mercredi 25	Escalade	Kayak
Jeudi 26	Bowling	Tir à l'arc
Vendredi 27	Tir à l'arc	Escalade Kayak Pro*

*Kayak Pro 14h 17h

Inscriptions

Elles ont lieu à la halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à Chartres,

pour les résidents chartrais : mercredi 30 juin de 15 h à 19 h ; pour tous : le jeudi 1^{er} juillet de 15 h à 19 h ; les 5, 12, 19, 26 juillet et les 2, 9, 16, 23 août 9 h 30 à 11 h 30.

L'inscription est prise en compte dès signature de l'autorisation parentale par le responsable légal et après règlement de la cotisation.

Un justificatif de domicile sera demandé à l'inscription. Dès lors aucun remboursement ne sera effectué.

Aucune réservation, ni inscription, ne pourra être effectuée par téléphone.

Pour les activités kayak et voile, la photocopie du brevet de natation de 50 mètres est à fournir à l'inscription.

En cas d'empêchement nous n'autorisons qu'un seul pouvoir par personne

Tarifs (encaissement à l'ordre de l'Association Madeleine Sport Détente)

Chartrains

Séance de 2 heures : 3 €.

Séance de 3 heures : 4 €.

Voile : 6 € la séance.

Golf : 6 € la séance.

Non chartrains

Séance de 2 heures : 4 €.

Séance de 3 heures : 5 €.

Voile : 8 € la séance.

Golf : 8 € la séance.

Renseignements : Direction de la jeunesse et des sports de la Ville de Chartres, tél. 02 37 18 47 70. www.ville-chartres.fr

Pour les 6/18 ans

Pass'Jeunes 2010/2011

nouvelle formule !



PASS' JEUNES!
Nouvelle Formule
1 entrée cinéma +
1 entrée Odyssee +
6 points
d'activités variées

Activités « à la carte »

Valable du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011

Chartres N°

CHARTRES

Le Pass'Jeunes se présente toujours sous la forme d'un carnet nominatif, mais il comporte désormais 6 points d'activités culturelles et sportives à la carte, plus un ticket cinéma identifié et une entrée à l'Odyssee identifiée. Chaque jeune âgé de 6 à 18 ans peut bénéficier de 3 «pass» au maximum.

Il est important de prendre contact avec le prestataire de chaque activité et de se présenter sur le lieu indiqué, muni du Pass'Jeunes dûment rempli. Le prestataire prélèvera le nombre de points qui lui est destiné.

Chaque participant doit souscrire une assurance personnelle.

Le Pass'Jeunes est valable du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.

En vente au Bureau Information Jeunesse (BIJ),
32, boulevard Chasles.
Tél. 02 37 23 42 32.

Des activités «à la carte» :

- Entrée au Musée des Beaux Arts (gratuit)
- Visite de la Maison Picassiette (gratuit)
- Animations Muséum
- Entrée à la Patinoire mobile
- Spectacle à la salle Doussineau
- Concert à la salle Doussineau
- Partie de bowling
- Partie de squash
- Partie de billard
- Séance d'équitation (2 choix possible)
- Promenade en pédalo ou Barque à la Petite Venise
- Partie de minigolf
- Entrée à la piscine
- Entrée au Centre International du Vitrail (gratuit)
- Spectacle au théâtre
- Entrée au cinéma.



Le Marché des Potiers

Dimanche 20 juin, à partir de 10h.

Aux 3-Ponts. 25 potiers professionnels exposeront leurs oeuvres et feront des démonstrations de tournage.

Inauguration à 11h.

Restauration sur place.

Renseignements
tél. 02 37 28 44 55
ou 06 76 59 41 88.

Pour les 8/13 ans

De l'archéologie pendant les vacances !



Le service municipal Archéologie propose des stages durant les vacances d'été à destination des enfants de 8 à 13 ans.

Stage d'initiation à la fouille archéologique

Nos archéologues en herbe, équipés d'outils de chantier, fouilleront un site reconstitué avec d'authentiques vestiges. Les enfants appliqueront les méthodes de fouille et de relevés des archéologues, et apprendront à «lire» les vestiges archéologiques.

Pour les 8-10 ans : 15 et 16 juillet, 29 et 30 juillet, 12 et 13 août.

Pour les 11-13 ans : 08 et 09 juillet, 22 et 23 juillet, 05 et 06 août.

Ateliers fresque à la romaine et masques de théâtre antique

Les enfants pourront aussi réaliser des masques de théâtre antique et des fresques comme à l'époque romaine et repartir avec leurs créations.

Les 06, 13, 20 et 27 juillet et les 3 et 10 août.

De 9 h à 17 h, salle pédagogique du service Archéologie, école Jacques Prévert, rue Florent d'Illiers à Chartres. (Pique-nique à prévoir).

Renseignements, tarifs et inscriptions :
Maison de l'archéologie
Tél. 02 37 23 42 20/42 23
francoise.jamais@ville-chartres.fr

Stage d'anglais pendant les vacances

Du lundi 23 au vendredi 27 août. De 10h à 12h.

Pour les élèves de seconde, première, terminale (et les élèves de 3^e passant en seconde).

Objectifs : consolider les connaissances déjà acquises, améliorer la compétence générale et l'aisance de l'expression.

Programme : cassettes audio et vidéo, en plus des documents de base et de travail personnel.

Coût du stage : 100 €

Renseignements et inscriptions dès maintenant :

Association des Jumelages de Chartres.
2 rue Chanzy,
28000 Chartres.
Tél. 2.37.21.76.77



Proximité, dialogue,
concertation

Les élus rencontrent les Chartrains

- 1 Place Chichester, Jean-Pierre Gorges et le maire de Chichester Michael Woolley dévoilent une plaque commémorant le 50^e anniversaire du jumelage Chartres-Chichester.
- 2 Françoise Ferronnière, adjointe chargée de la citoyenneté, reçoit les élèves de l'école du Grand-Jardin dans le salon Montescot.
- 3 Jean-Pierre Gorges et les usagers de la ligne SNCF Chartres- Paris.
- 4 Isabelle Vincent, conseillère municipale et Marie-Elisabeth Fischbach, présidente de l'association des Amis des Jumelages, ont accueilli une délégation espagnole, élèves d'une école d'art vitrailliste.
- 5 Daniel Guéret, adjoint chargé du projet Pôle gare s'est entretenu avec les membres de l'association Epargnez-nous.
- 6 Jean-Pierre Gorges et Jacqueline Elambert, conseillère municipale, en visite au Foyer des Poteries.



1



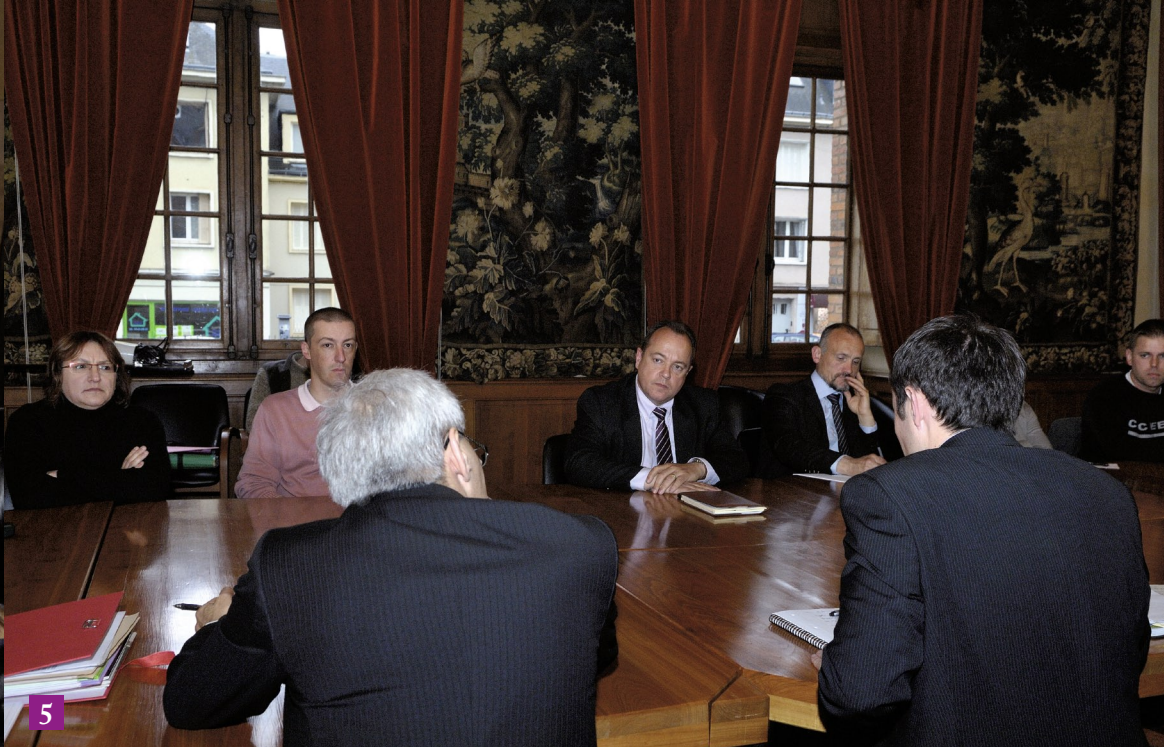
2



3



4



5



6

Le mercredi sous la halle Billard

Le petit marché qui monte

actu



Laurent Lhuillery, adjoint chargé de l'Animation de la Ville et Christian Gorge chargé de la Communication ont rendu visite aux commerçants non sédentaires.

Lis sont désormais une dizaine de commerçants non sédentaires à s'installer le mercredi sous la halle de la Place Billard pour retrouver une clientèle en constante progression. Christian Gorge, adjoint chargé de la Communication et des relations avec les commerçants ne cache pas sa satisfaction : « *ce petit marché at-*

tire de plus en plus de gens grâce à la diversité des produits proposés. Fromages, fruits et légumes, fleurs, charcuterie, poissons, spécialités exotiques ou locales, on peut y trouver l'essentiel. »

Pour s'y rendre on peut emprunter la Navette bleue, gratuite, qui dépose les passagers juste devant le marché.

ERRATUM

Dans le numéro de mai de « Votre Ville », une erreur s'est glissée dans l'article « le bio à la bouche... » consacré à la Restauration Collective du Bassin Chartrain.

Monsieur Jean-Jacques Bourzeix, conseiller municipal délégué de Chartres, y était présenté comme le Directeur de la RCBC, et François Charlemagne comme son Président.

C'est évidemment l'inverse qui aurait dû être écrit.

Chartres capitale des rencontres franco-japonaises en 2012

De retour de Kanazawa



Le palais impérial de Nara. Patrick Géroutet avec le directeur du site archéologique.

Patrick Géroutet, adjoint à la Promotion de la Ville s'est rendu en mai dernier aux 2^e rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée, à Kanazawa, au Japon.

Ce fut l'occasion pour l'élu d'échanger avec les représentants de collectivités territoriales et les délégations ministérielles présentes, sur des thèmes culturels, sociaux, économiques et environnementaux.

Patrick Géroutet est notamment intervenu sur le volet Patrimoine et développement économique, afin de démontrer que la patrimoine historique d'une

ville classée au Patrimoine mondial de l'Unesco constituait une chance et un attrait pour le développement de l'économie locale. « Depuis quelques années, la Ville de Chartres a fait l'effort d'investir pour réhabiliter et aménager son patrimoine bâti en espaces culturels de qualité. Le cloître des Cordeliers est devenu Conservatoire de Musique et de Danse, l'ancienne Poste une médiathèque prestigieuse, la Maison du Saumon un lieu multi media pour l'accueil du public et des touristes. Résultats de toutes ces opérations : les entreprises viennent s'installer sur le territoire de Chartres Métropole. »

En 2012, ce sera au tour de Char-

tres d'organiser ces rencontres annuelles.

Après les entretiens de Kanazawa, il s'est rendu à Sakurai, ville jumelle de Chartres, où il a été accueilli par une famille nippone, selon la tradition du jumelage. Au cours de ses entretiens avec les autorités locales et l'association des jumelages, SIFA, il a pu promouvoir la ville de Chartres qui s'exposait à Sakurai à travers des dessins de d'enfants.

En août prochain, Pierre et Ikuko Ivanovitch se rendront à Sakurai pour donner un concert à l'auditorium.

A l'Hôtel de Ville

134 médaillés du travail mis à l'honneur



Le 1^{er} mai dernier, Jean-Pierre Gorges, député-maire, accompagné d'Elisabeth Fromont, 1^{re} adjointe, remettait les diplômes aux Chartrains médaillés du travail, au Salon Marceau de l'Hôtel de Ville. Claude Singlas, président de la Société fraternelle des médaillés du travail d'Eure-et-Loir était également présent (photo ci-contre).



**33 médaillés d'argent
(20 ans)**

ALBASSIER Eric
BARRE Evelyne
BARRE Jean-Luc
BARTIER Philippe
BENEDINI Joël
BERRY Franck
BOURDEAU Jean-Louis
CETOUT Henri
CHARBONNEL Christophe
CHARDON Mauricette
CONCILLE Hubert
COUTURIER Gilles
DE LA TULLAYE Brigitte
DELATOCHE Dominique
DESVEAUX Sylvie
FICHOU Hervé
FREIRE Marie
GAEREMYNCK Marie-Charlotte
GIRARD Loïc
GOMEZ Florence
GUENON Didier
HUBERT William
JEAN LOUIS Laurent
LELAIRE Christian
LHERMITE Franck
MAROQUESNE Jean
MEDINI Maria
MORLAND Denis
PALISSON Stéphane
PICART Antifat
ROBERT Henri
SCHLOESING Patrice
SINEAU Antoinette

**40 médaillés de
vermeil (30 ans)**

ADELINÉ Philippe
AUBERT Brigitte
BOIRE Sylvie
BONSERAGENT Anita
BROSSARD Emmanuelle
DANGER Arlette
DANGER Dominique
DOUCHIN Thérèse
DUPONT Geneviève
FARCHACH Aïssa

GENTIL Joëlle
GOURCY Jean-Marc
GUIOT Alain
GUTTON Didier
JAMAIS Anne-Marie
JANIN Danielle
JOEDICKE Didier
KARL Annie
KOCH Roger
LAME Jean-Luc
LAME Sylvie
LE GALLIC Hervé
LEBRUN Maurice
LEROY Jean-Louis
LHEUREUX Marie-France
LIETARD Viviane
MAHE Thierry
MARCAULT Jean-Louis
MARTIN Xavier
MORISSE Alain
NAUDIN Bruno
PANAS Flora
PERRIN Frédérique
PETEL Philippe
PRUNEAU Lionel
SAULNIER Marie-Laure
SERVIN Monique
SOBIESKY Arnaud
STRAVMANN Sabine
VIGUIER Jean-Paul

**32 médaillés d'or
(35 ans)**

ALLOIX Corinne
AUBIN Jean-Luc
BENARD Jacques
BIVARD Jean-Claude
BONSERAGENT Alain
CERBELLE Solange
CHARRON Martine
COUPE Martine
DA SILVA MONTEIRO Manuel
DE SOUSA José
DENEBOUDE Marc
DREANO Daniel
EL ABADI Ahmed
GARNIER Paule
GRANDVILLAIN Hubert

HERRY Gérard
JAUHAND Jacques
LECHEVALIER Chantal
LUNEL Sylvie
MAGRY Martine
MARTIN Michel
MAUDUIT Patrick
MOLLET Anne-Marie
NAVIER Catherine
RAINEAU Catherine
RAMIREZ Francis
REDON Dominique
RESSORT Sandra
ROPP Véronique
SOUDAY Marie-Christine
TEILLEUX Martine
VERDY Alain

**29 médaillés
grand or (40 ans)**

AGEZ Marie-Anne
AUGUSTE Martine
BERTIN Pascal
BOULAY Maryse
BOUQUET Nicole
BOUTHELLIER Odile
BOUVET Jeanne
BRULARD Michel
CHANTELOUP Alain
CINTRAT Nadine
COCULET Gilles
DAVID Chantal
DIARD Christine
DIEU Sylviane
EL LABADI Mohamed
ESNAULT Lysiane
FERRAND Joëlle
FLEURY Christiane
GAUTIER Michèle
GOUGET Nicole
GOUTTE Viviane
JEANPIERRE Dominique
LANGLOIS Anny
LEHUEDE Martine
MICHAUD Jacques
NERE Ghislaine
POUTOIRE Yvette
SCHUBERT Nicole
VEILLEUX Marie-France

Les 10^e Eurosports disputés à Ravenne, *un challenge « on the beach »*

En mai dernier des étudiants de l'IUT de Chartres se sont rendus à Ravenne pour la 10^e édition des Eurosports. Ils y ont rencontré leurs homologues de Chichester, Evora, Speyer, Ravenne.

Pour la dixième année consécutive, les rencontres étudiantes entre les villes jumelles de Chartres se sont déroulées du 9 au 15 mai derniers à Ravenne. Les organisateurs avaient particulièrement soigné l'accueil des délégations de Chartres, Evora, Chichester et Speyer, et apporté des innovations dans la compétition. En effet, les tournois (de foot, de rugby, de volley, de natation, de tennis et de course à pied) ont eu lieu sur les plages de la côte Adriatique, à quelques encablures de Ravenne, et c'est un grand hôtel du Lido Adriano qui

a accueilli les quelque 80 participants durant cette semaine. Les étudiants ont pu apprécier l'art culinaire italien, découvrir les mosaïques et les quartiers anciens de Ravenne, excursionner à San Marino, la doyenne des Républiques, et rêver un peu à la Béatrice de Dante, dont la tombe jouxte l'Ostello di Ravenna où ils ont passé le dernier jour (pluvieux) avant de reprendre l'avion. Leur palmarès est plus qu'honorable, car ils ont terminé à la troisième place au classement général et remporté la coupe du football. Ils se sont classés à la seconde place au rugby et à la troisième

au volley et à la course (épuisante sur le sable).

Les Italiens ont terminé premiers au classement général 2010.

Lors de la remise des récompenses en présence du Maire de Ravenne et des membres du jumelage italien, les Amici di Chartres, nos étudiants ont prononcé, en italien, leur discours de remerciement, grâce à l'entremise de Salvatore Maugeri, maître de Conférence à l'IUT de Chartres, qui les accompagnait, avec Philomène Laurent, Présidente de l'Association Eurosports-Chartres.



Chartres Handisport et Loisirs organise sa 3^e rando pédestre, le 6 juin.

Les Pas Pétillants



Ouverte à tous cette randonnée propose trois parcours qui permettent d'associer valides et non valides tout au long d'une journée conviviale et familiale.

L'association Chartres Handisport et Loisirs anime tout au long de l'année des activités pour les personnes souffrant d'un handicap moteur ou sensoriel : natation, basket, tennis de table, tir sportif, tandem ou encore des sorties sportives, culturelles et même une journée de pêche au mois d'août.

Mais la randonnée pédestre est l'occasion chaque année de réunir valides et non valides, ainsi que tous les nombreux bénévoles qui permettent à cette structure départementale d'être le 2^e club handisport de la région Centre. L'édition 2009 avait enregistré une centaine de participants.

Le 19 juin, de 10h à 17h, au CRJS, l'association propose également un tournoi de basket familial, le Challenge Renée et Roger Foreau qui réunira des équipes de Créteil, Orléans, Troyes, entre autres. « *Nous recherchons des personnes qui auraient envie d'intégrer notre équipe de basket en fauteuil* » confie Pauline, chargée de l'encadrement.

Dimanche 6 juin

Randonnée pédestre

Départ 136 rue de Gaston Couté.

- 5 km accessibles aux fauteuils et poussettes, départ à 10h.
- 10 km, départ à 9h.
- 15 km, départ à 8h30.

Ravitaillement et tee-shirt offert.
3€ (gratuit pour les accompagnateurs).

Renseignements et inscriptions

tél. 02 37 20 99 88.

Ch128@wanaddo.fr

Samedi 19 juin

Challenge Renée et Roger Foreau

Tournoi de Basket en fauteuil
CRJS, de 10h à 17h.

Inscription gratuite.

Samedi 25 septembre

Coupe nationale de Sarbacane
Pour adultes.

Renseignements et inscriptions

tél. 02 37 20 99 88.

Ch128@wanaddo.fr

Samedi 26 juin à 20h30

Une course à pied populaire de 9,3 km



Les sportifs sont attendus nombreux, le samedi 26 juin, à la 16^e édition des Foulées de la Cathédrale, avec 9,3 km à boucler.

A vos marques, prêts, partez ! L'ASPTT organise pour la 16^e année consécutive, les foulées de la cathédrale. Cette course à pied de 9,3 km se déroulera dans les rues chartraines, le samedi 26 juin à 20h30.

Le parcours débutera rues de Bethléem et Percheronne jusqu'à la ligne d'arrivée, face à l'école Gérard Philippe, en passant par trois boucles via les rues Sainte-Même, place Châtelet, Butte des Charbonniers, avenue du Jeu de Paume, rues de la Porte Drouaise, de la Brèche, du Pont du Massacre, de la Tannerie, de la Foulerie, du Frou, de la Grenouillère, de

l'Ane-Rez, Place Saint-Pierre, rues des Béguines, de la Planche aux Carpes, aux Juifs, du Bourg, Saint-Eman, des Acacias et cloître Notre Dame.

En 2009, sur 770 inscrits, 694 étaient à l'arrivée, avec la victoire de Aziz Driouche en 29'44" chez les messieurs et de Christine Joly Mallo en 35'16" chez les dames.

Les records : Christophe Olivier en 27'58" en 1996 et Christine Joly Mallo en 34'30" en 2001.

Inscriptions : 5 euros, par courrier à l'ASPTT, 4 rue Jean Perrin 28300 Mainvilliers ou 10 euros sur place à 18h30 à l'école Gérard-Philippe, où seront distribués les dossards.

Photocopie de la licence ou d'un certificat médical pour les non licenciés.

T-shirts et nombreux lots offerts à chaque participant.

Un stage de foot cet été

Comme l'an dernier, l'association Foot Passion propose aux jeunes de 7 à 15 ans un stage de foot pendant le mois de juillet.

Deux éducateurs BEES 1^{er} degré, David Natier et Salem Riahi, accueillent les jeunes amateurs de foot déjà pratiquants ou non, du 5 au 9 juillet et du 12 au 16 juillet, sur le terrain de Beaulieu.

Les séances se déroulent principalement sous forme de jeux et d'exercices ludiques.

De 8h à 18h, en demi-pension. 100 euros tout compris (déjeuner et goûter inclus).

Récompenses en fin de stage.

Entraînement spécial gardien possible.

Renseignements et inscriptions
tél. 06 65 01 79 45
ou 06 99 83 51 13.
Foot-passion2010@yahoo.fr

Le 27 juin

Randonnée cycliste pour tous

Organisée par le VSC cyclisme et le magasin Carrefour, la 18^e randonnée cycliste Carrefour Chartres «La fête du vélo» aura lieu le dimanche 27 juin.

Les amoureux de la petite reine sont attendus nombreux à cette randonnée placée sous le signe de la convivialité et dénuée de tout enjeu sportif (pas de classement). Cette épreuve familiale et populaire rassemble chaque année 1500 à 2000 participants sur les différents circuits. «*Le plus grand rassemblement cycliste d'Eure-et-Loir*», indique Patrick Destouches, président du VSC cyclisme. Le top départ des cinq circuits, au choix des sportifs, sera donné sur le parking du magasin Carrefour à : 8h pour les super pros 120km ; 8h30 pour les pros 80km ; 9h pour les randonneurs 60km ; 9h15 pour le circuit VTT 25km ; 9h30 pour le circuit familial 25km.

Les inscriptions auront lieu, soit au magasin Carrefour la semaine précédente ou le jour même, sur place. Et c'est gratuit !

Un ravitaillement est prévu sur tous les parcours. De nombreux lots sont à gagner par tirage au sort pour tous les circuits.

Contact :
Patrick Destouches
Tél.: 06 09 78 95 18

Le 15 juin

28^e grand prix cycliste des portes de la Ville de Chartres



Dès 19h30, le mardi 15 juin, le 28^e grand prix cycliste des portes de la Ville de Chartres sera lancé !

Les adeptes de la petite reine dérouleront alors leurs gambettes sur un circuit de 3km800 à parcourir 25 fois, pour une distance de 95 km.

Les départ et arrivée auront lieu devant la médiathèque l'Apostrophe. Les coureurs emprunteront le boulevard Maurice Violette, la rue de la Couronne, les boulevards Charles Péguy, Jean Jaurès, Maréchal Foch, de la Courtille, le boulevard Chasles, la place des épars et le boulevard Maurice Violette.

Pour le bon déroulement de la

course, des itinéraires de déviation de la circulation seront mis en place.

Cette épreuve est ouverte aux coureurs 1^e, 2^e, 3^e catégorie, ainsi qu'aux juniors. Médéric Clain, de Saint-Cyr Tours, avait remporté la course l'an passé.

Patrick Destouches, président du VSC cyclisme, organisateur de la course, mise sur «un plateau de qualité avec la venue de coureurs de tout l'hexagone».

Les spectateurs sont également attendus très nombreux, avec leurs encouragements !

Renseignements : VSC,
Patrick Destouches
tél. 06 09 78 95 18.

Le moulin de Saint-Père

Bien visible depuis le pont de la Courtille comme depuis celui de Saint-Hilaire, l'ancien « Moulin de Saint-Père » témoigne de l'histoire de Chartres. Il se dresse comme une proue au-dessus des eaux et ses dépendances, en partie montées sur pilotis, ont l'aspect d'un barrage qui donne à la rivière l'apparence d'un bassin fermé. En 1892, une écluse permit le passage des bateaux transportant la vase lors du curage de la rivière.

C'est peu après 1100 que les moines de Saint-Père se virent donner deux moulins, qu'ils réunirent ensuite en un seul (d'où le pluriel « *Moulins de Saint-Père* » parfois utilisé). En 1939 Maurice Jusselin dressa un plan montrant l'implantation et la distribution de ce moulin à deux roues, situé à l'entrée de l'Eure dans la basse ville et s'ouvrant rue de la Grenouillère. L'une des roues tournait encore et le meunier d'alors faisait de la mouture d'orge pour le bétail. Le bourdon-

nement du moulin se mêlait aux coups des battoirs des lavandières et au roulement des charrettes apportant le blé et s'en retournant chargées de farine, tandis que clients et voituriers diffusaient les nouvelles des alentours.

Le Moulin de Saint-Père est lié à la famille de l'écrivain Anatole France (1844-1924) : ses arrière grands-parents chartains en furent les meuniers. En effet, son arrière grand-père Mathurin II Gallas, originaire de Morancez et meunier de la paroisse Saint-André, le loua aux moines de Saint-Père en 1777, et son grand-

père Mathurin III Gallas l'acquit comme bien national en 1791. Le moulin resta dans cette famille jusqu'en 1823, date à laquelle il fut échangé contre des terres à l'extérieur de Chartres.

**Juliette Clément,
Présidente de la Société
Archéologique d'Eure-et-Loir,
Directrice des Publications.
SAEL, 1 rue Jehan Pocquet,
Chartres.**

**Tél. : 0237369193
sael28@wanadoo.fr
www.sael28.fr**



Mignières : plus de 6000 ans de présence humaine à révéler



ère. Un large fossé longe la zone de fouille au sud. Perpendiculaires à cette démarcation, des fossés nord-sud plus étroits divisent le terrain. Certains très rapprochés et marqués par des fosses dépotoirs bordent des chemins. À l'ouest, une grande mare complète le dispositif. La frange nord du site concentre les vestiges de bâtiments (solins en cailloutis de silex, murs maçonnés de cave, greniers sur réseau de poteaux). Cette occupation disparaît au V^e s.

La trace des premiers agriculteurs ...

Ce terroir était déjà fréquenté par les populations préhistoriques. Des fosses et des trous de poteaux ont été dégagés à l'affleurement des limons des plateaux. Ils marquent très probablement la présence de bâtiments en terre et en bois. Ces structures en creux sont associées à des fragments de poteries modelées et des outils en silex taillés datables du début du néolithique moyen (vers 4000 ans avant J.-C.).

Ville de Chartres

Service Archéologie

Vue générale du site d'après les clichés d'Alain Lelong (vue aérienne), d'Envel Simonet (fosse dépotoir) et de Pascal Gibut (cave gallo-romaine) (DAO Bruno Lecomte).

Un bourg connu dans les textes depuis le XI^e siècle

Les fouilles archéologiques préventives menées pour la SAED-DEL, sur un hectare au sud de Mignières, s'achèvent (mars à juin 2010, responsable scientifique Pascal Gibut, Service Archéologie, Ville de Chartres). Le site est à moins de 150 m d'une chapelle vouée au culte des trois Maries, jadis associée à un monastère (XI^e s.) puis haut lieu de pèlerinage. Dès cette époque la

parcelle est certainement dévolue aux pâturages et aux cultures, car elle a seulement révélé un chemin nord-sud bordé de fossés. Inscrit sur le cadastre de Napoléon, il est resté en usage jusqu'à l'aménagement d'un lotissement au sud, en 2005.

Une ferme gallo-romaine...

Sous 40 cm de terre arable apparaissent les premiers vestiges d'un établissement rural gallo-romain fondé au premier siècle de notre

La Chronique du jardinier

Les Nepetas



Si vous aimez le bleu dans votre jardin et une floraison surprenante, plantez des Nepetas !

Cette plante vivace peut former un tapis de 30 à 40 cm de largeur sur 25 cm de hauteur. Elle produit d'avril à octobre des bouquets de fleurs bleu violet.

La feuille grisâtre dégage un parfum mentholé très agréable.

Elle attire souvent les chats qui aiment se rouler dedans, d'où son nom courant d'Herbe à Chats.

C'est une excellente plante mellifère. Vous verrez une multitude

d'abeilles et de papillons venir butiner ses fleurs.

Elle n'est pas très exigeante, mais elle préférera le plein soleil et un terrain bien drainé.

Une petite astuce permet de prolonger sa floraison durant l'été : il suffit de rabattre le pied à une dizaine de centimètres du sol afin de provoquer une nouvelle pousse.

Parmi les principales espèces :

- **Nepeta mussinii** (30 à 40 cm d'envergure)
- **Nepeta x faassenii** (plante plus grande et plus robuste).



Les prochaines expositions à la Maison du Saumon

Une exposition consacrée au football, jusqu'au 11 juillet

Nos plus beaux souvenirs de football



Cette exposition est dédiée au football local : fanions d'équipe, cadre du 1^{er} maillot du football club chartrain, coupes, photos, vieux maillots des équipes locales, articles de presse... ainsi que des objets retraçant le parcours de l'équipe de France lors de la Coupe du Monde 98 et des photos exclusives transmises par

Philippe Tournon, ancien chef de presse de l'Equipe de France.

On pourra voir le « fameux » carnet noir d'Aimé Jacquet ou encore le célèbre maillot aux manches coupées de Fabien Barthez !

Enfin, une projection sur les coulisses de l'équipe de France 98 sera également diffusée et des rendez-vous « conférences » seront pro-



grammés.

Salon Guy Nicot
du 4 au 15 juin et **Salon Fulbert**
du 16 juin au 11 juillet.
Accès libre.

© *l'Equipe* édition du 13/07/98
© *Football Club Beaulieu*

Une exposition des œuvres d'Odile Renault-B7, du 18 juin au 3 juillet.

Reflets d'une vie Hétéroclytes

Odile Renault-B7, originaire de Chartres, primée à Paris, vous convie à venir découvrir ses œuvres (huiles, aquarelles, collages, création en perles).

Autodidacte, cette chartraine a croqué toute sa vie des instants ou des thèmes qui lui étaient chers. Elle offre au regard du public ses aquarelles, ses huiles et ses collages aux multiples facettes. Parallèlement, des photos de « ciels » (Beauce, Lorraine, Bretagne) vous étonneront par leur magie picturale.

Salon Guy Nicot – Accès libre.



Visites guidées thématiques

- Le Chemin de Mémoire, samedi 5 juin.
- Visites nocturnes Chartres en Lumières à 22h30 - Les 5, 12, 19 et 26 juin.
- Visites nocturnes exceptionnelles Chartres Privilège à 22h - les 11 et 25 juin.

Renseignements et inscriptions :
Office de Tourisme de Chartres
Place de la Cathédrale – BP 50289
28005 CHARTRES cedex
Tél. : 02 37 18 26 26
Fax : 02 37 21 51 91
info@otchartres.fr
www.chartres-tourisme.com

Le Théâtre en Pièces

Ecole de théâtre 2010/2011 : les inscriptions dès maintenant !



Le directeur artistique et metteur en scène Emmanuel Ray propose pour la rentrée prochaine, 5 ateliers de théâtre animés par des comédiens professionnels dont Antoine Marneur, Mélanie Pichot et lui-même.

Le Théâtre en Pièces impose une réelle exigence de travail à ses élèves. La rigueur, l'engagement personnel et la disponibilité sont demandés aux élèves, quel que soit leur âge.

Les élèves de l'école bénéficient de la gratuité pour les spectacles (une place par spectacle) présentés au Théâtre de Poche.

Une réunion d'information aura lieu début octobre (date communiquée ultérieurement).

Renseignements :
Théâtre en Pièces
Abbayes St Brice,
2 Rue Georges Brassens.
28000 Chartres.
Tél : 02 37 33 02 10
Fax : 02 37 33 02 12
theatre-en-pieces@wanadoo.fr

Inscrivez-vous
dès maintenant !

• *Atelier adultes.*

Le lundi, de 20h à 23h.
270€/an.

• *Atelier adultes.*

Le mardi, de 20h à 23h.
270€/an.

• *Atelier enfants (de 7 à 11 ans).*

Le mercredi de 13h45 à 15h45.
200€/an.

• *Atelier ados (de 11 à 14 ans).*

Le mercredi de 16h à 18h30.
220€/an.

• *Atelier ados (de 15 à 18 ans).*

Le mercredi de 18h45 à 21h45.
270€/an.



Tirades d'été

Emmanuel Ray est un peu l'apôtre du théâtre chartrain. Depuis 1990, il entraîne avec lui une bande joyeuse et enthousiaste dans ce qui demeure une formidable aventure. Vingtième été d'un compagnonnage.



Votre Ville : Quand d'autres vont à Avignon, vous reprenez les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle ?

Emmanuel Ray : Il y a vingt ans, je suis allé à Avignon, et j'ai mis dix ans à rembourser les 200 000 francs de dettes que j'avais contractées là-bas. ça calme...ou au contraire ça excite.

Cet été, la compagnie reprend l'un des chemins de St Jacques, avec des étapes nouvelles, de Meslay-le-Grenet chez nous à l'Abbaye St Ferme en Gironde, en passant par le Poitou.

Et puis nous irons jouer « Le Souper » dans plusieurs Châteaux de la Loire, à Saumur, Villandry, Amboise, Blois, Chambord et bien sûr Valençay, puisque c'était la propriété de Talleyrand, qui est l'un des trois personnages de la pièce.

VV : Là encore, vous reprenez le chemin des cours itinérants,

qui remontaient ou descendaient la Loire avec leurs ménestrels et leurs saltimbanques ?

E. R. : Je crois qu'il ne faut pas attendre que les publics ou les institutions viennent à nous. Il faut remonter les chemins de la diffusion. Le théâtre doit rester un artisanat, et j'ai tendance à penser qu'un vrai professionnel, quel qu'il soit, doit garder la maîtrise de son offre, en allant proposer son savoir-faire et les œuvres qu'il sert.

Pour monter une tournée comme celle-ci, nous avons sollicité une centaine de rendez-vous, avec des collectivités de tous ordres et les propriétaires des lieux où nous voulions jouer.

Pour faire simple, les premières nous logent et nous nourrissent, et les autres nous prêtent leurs beaux cadres gracieusement.

Pour Chartres et le département d'Eure-et-Loir, ces déplacements

font évidemment partie du contrat, de la convention qui nous lie.

VV : Parlons maintenant des œuvres : Jeanne d'Arc et Talleyrand, c'est une association paradoxale...

E. R. : Que seule la Loire pouvait unir (rire). Plus sérieusement, les facettes sont presque une définition du comédien, et même de l'homme. Aujourd'hui, on schématise trop souvent, peut-être parce qu'on ne prend plus le temps d'apprécier la complexité de chaque être.

Fouché et Talleyrand ne peuvent se résumer : les historiens en parlent encore. Quant à Jeanne d'Arc, elle reste un mystère, et c'est bien cela qui séduit Claudel.

Je repars évidemment avec Antoine Marneur-Fouché, et Nicolas Pichot-Jacques Massoulier dans « Le Souper ». Mélanie Pichot sera Jeanne d'Arc et Pierre-Yves Desmonceaux jouera frère Dominique. Je veux remercier particulièrement François Cornu et son piano, pour la plus grande gloire d'Olivier Messiaen.

VV : Parlons de la rentrée. A quels textes allez-vous vous attaquer ?

E. R. : Je prépare, pour 2011, le « Caligula » d'Albert Camus. Là encore, la part d'humanité d'un monstre... tout un programme.

SI J'OSAIS... de Anne Bernex



Du 3 au 13 Juin
jeudis, vendredis,
samedis à 21 h et
dimanches à 16 h.

Anne Bernex cache bien son jeu... de séduction !

Une fois sur scène, la secrétaire au tailleur strict se transforme en véritable lionne.

Cette blonde au charme redoutable, ose tout, ou presque, dans sa quête obsessionnelle de l'amour.

Ici, point de sujet tabou, de la libido des femmes aux relations « complexes et décomplexées » avec les hommes, la vie s'expose avec humour et se savoure avec impertinence !

Un one-woman show à l'écriture ciselée, joué et ponctué de parodies chantées par une comédienne délicieusement survoltée !

Réservations :
tél. : 02 37 36 33 06
www.theatreportailsud.com
Tarif 15 € / 11€.

« LE BRUIT QUI COURT » Xavier Vilsek

Le premier one man show à voir avec les oreilles.

Mise en scène de Pascal Ruiz.

Du 24 au 27 Juin
jeudi, vendredi, samedi à 21 h et
dimanche à 16 h

Un guitariste sourd.

Un serveur vocal criant de vérité.

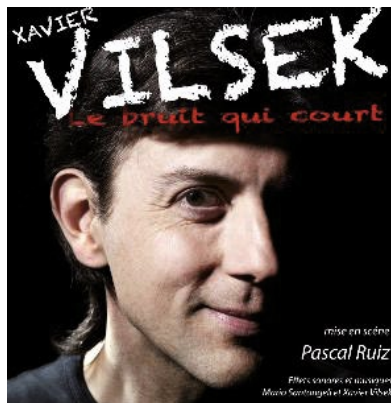
Le train-train des 24 heures du Mans.

Le Salon de l'Agriculture quand il donne envie d'hurler : « La ferme ! » Et... toute l'histoire de la musique en 5 minutes chrono.

Spectacle 100 % stéréocomique.

Pour mieux pratiquer le bouche à oreille, on y passe le murmure du son.

Réservations :
tél. : 02 37 36 33 06
www.theatreportailsud.com
Tarif 11€ / 15€.



A Doussineau

Le mardi 22 juin
à 20h30

CORPS ET GRAPHIQUE EQUOIFAUNE

Spectacle de danse



Corps et Graphique est une activité thérapeutique d'expression corporelle proposée dans le service de Psychiatrie Infanto-Juvenile de Chartres.

Cet atelier, financé par l'ASPIC (Association Sociale de Psychiatrie Infanto-Juvenile de Chartres), permet à 4 jeunes de 10 à 14 ans, de travailler autour de leurs difficultés psychologiques, au travers d'une élaboration collective d'un spectacle de danse.


Cette action est menée par trois soignants et un danseur-chorégraphe, Bruno Besson qui précise : « Nos répétitions se déroulent au foyer du théâtre de Chartres qui nous accueille aussi pour des spectacles et des ateliers tout au long de l'année ».

Comme les années précédentes, le projet se conclut par une représentation de danse contemporaine qui aura lieu le 22 juin à 20h30 à la Salle Doussineau, après un premier spectacle pour les enfants des services et écoles spécialisées.

(L'atelier Corps et Graphique se produira également lors du festival Handi'Blues à l'Île d'Oléron, le 12 juin).

Mots fléchés

Il y a 70 ans...

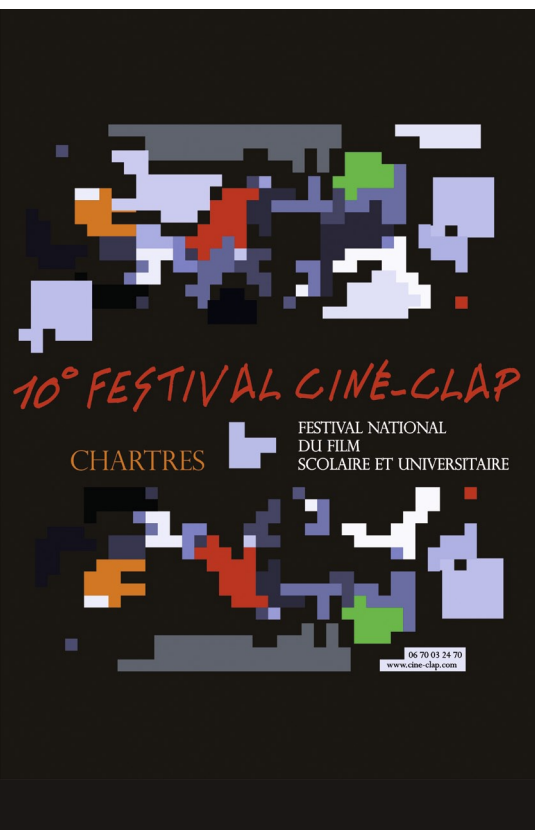


			Mal contracté Fût celui de la résistance		Accordé Sa liberté y prit fin. Demi tour		...et là Signalent A cours en Roumanie		Règle Pointilleux
			Places Seule						Chouette
			Syndicat Passée		Vautour Contracté				
Se passa chez le Dc Dugoujon		Allongeait Allure sous X						Fin de chantier	
								En vrac Tristesse	
Hôtel de Ligneris Jaugent		Fretin Pression			Souci Foulais				
					« VOTRE VILLE » juin 2010 ©JFR		À toi		Chronique de l'année
Une moitié				Conifère Second			Petit creux Pour bronzer		
Qui ordonne 81							Boîte		
			Chaleur De Katmandou				Né Possèdent		
Avant ager Chérie Révolution				Naturel			Son pseudo Au milieu de la nuit		
				Temps d'un tour Mus					Mises en terre
			Du palais						
Arche connu 2 x 14 Étai			Contre				Mauvais oeil Mi mouche Enveloppe		
	Bauge Portion		Allégresse Une des quatre					Enzyme	Blocage
		Mare en vrac Personnel				Garant			
						Futée			
		Capitaux Lien							

Solution des mots fléchés le mois prochain.

Les 8, 9, 10 et 11 juin

Le 10^e Festival du Film Scolaire et Universitaire



Reconnu au niveau national, ce festival s'adresse à tous les publics. Pour son dixième anniversaire il nous offre un film événement en plein air.

Organisé par l'association *Ciné Clap* le Festival du Film Scolaire et Universitaire se déroule au cinéma *Les Enfants du Paradis*, à la médiathèque L'Apostrophe et au Centre Départemental de Documentation Pédagogique d'Eure et Loir (CDDP).

Les films présentés lors de cette manifestation ont été réalisés par des élèves et des étudiants dans le cadre d'activités menées dans un établissement scolaire (école, collège, lycée) ou universitaire.

Les spectateurs assisteront à la projection de 60 films environ, sélectionnés par un jury de professionnels parmi les 110 films en compétition classés par catégorie (école, collège, lycée et enseignement supérieur, provenant de toute la France, y compris des DOM-TOM, d'Angleterre et du Brésil).

Parallèlement le public pourra assister à la projection de films de professionnels et de films pour jeune public. Cette manifestation est aussi l'occasion de rencontrer et d'échanger entre professionnels du cinéma, élèves, étudiants et enseignants, et d'assister à des événements cinématographiques majeurs.

Le festival s'ouvrira le mardi 8 juin à 20h30 avec un film-concert, *Le cameraman* de Buster Keaton, en présence du pianiste Mauro Coceano.

Pour marquer son dixième anniversaire le festival offrira au public une séance en plein air, le jeudi 10 juin, à 22h30, place des Halles. Au programme : *Shine a light* de Martin Scorsese, tourné lors d'un concert des Rolling Stones.

Le programme complet :

Les films professionnels : *Le petit lieutenant* de Xavier Beauvois, *La dame de trèfle* de Jérôme Bonnell, *Qu'un seul tienne et les autres suivront* de Léna Fehner, *Le tueur* de Cédric Anger

Les séances « jeune public » : *Le petit chat curieux*, animation de Goda Tsuneo, *La mouette et le chat* de Enzo D'Alo, *Le garçon aux cheveux verts* de Joseph Losey, *Les contrebandiers* de Moonfleet de Fritz Lang.

Une leçon de cinéma animée par Jérôme Bonnell à partir de son film *La dame de trèfle* (vendredi

11 juin, 14h).

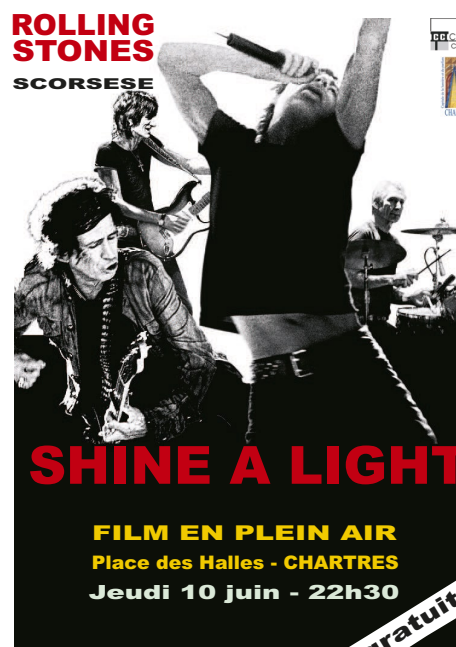
La séance en plein air : *Shine a light* de Martin Scorsese, concert des Rolling Stones (jeudi 10 juin, 22h30, Place des Halles).

Le festival est ouvert à tout public.

Films en compétition, séances *jeune public*, leçon de cinéma, séance en plein air: entrée gratuite.

Autres séances: 5 €, Pass 4 séances 14 €.

Renseignements
tél. 06 70 03 24 70.
cineclap@wanadoo.fr
www.cine-clap.com



Association les Amis
des Jumelages

Hervé Martin 1^{er} lauréat du prix Robert Laillet

L'Association des *Amis des Jumelages* a créé cette année le concours photos Robert Laillet, en hommage au photographe chartrain.

Ce concours était ouvert à tous les photographes amateurs du département et des villes jumelles. Il avait pour thème *Ombres et lumières*. Une cinquantaine de clichés provenaient de Ravenne, Spire, Chichester, Bethléem, Evora et même Sakurai.

Le 1^{er} prix a été attribué à Hervé Martin de Mézières-en-Drouais, le 2^e prix à Marc Lec'huvien de Chartres et le 3^e à Luis Andre Pereira d'Evora.

Les vingt premières photos ont été exposées à la collégiale Saint-André dans le cadre de l'exposition *Mosaïque de photos*.



Les rencontres d'Albert Blanchard

Olivia Ruiz

Je la rencontre quelques heures avant son concert à Chartreexpo. C'est la première fois qu'elle vient dans notre ville. Naturelle et spontanée, elle répond gentiment à mes questions.

Elle a parcouru un sacré bout de chemin depuis la Star'Ac ! : Victoire de la Musique, télévision, elle prête aussi sa voix à la petite

tortue du dessin animé *Le voyage extraordinaire de Samy*. Comédienne de formation, elle en arrive tout naturellement à parler cinéma : « *Si Pedro Almodovar m'appelle, je ne dirai pas non !* ». C'est tout le mal qu'on lui souhaite ! Mais d'abord, elle pense aux vacances après les nombreux concerts qu'elle a donnés. Merci Olivia pour cette soirée qui a attiré près de deux mille personnes.



Au Conservatoire de Musique et de Danse

Rencontre Chorale Internationale



Echange culturel entre la Maîtrise du Conservatoire et le chœur de Kiev, Vognyk.

> **Mardi 1^{er} juin à 20h 30.**
Salon Marceau
de l'Hôtel de Ville.

La Maîtrise du Conservatoire nous propose de découvrir cette année encore un chœur de renommée internationale, issu du prestigieux concours du *Florilège vocal* de Tours, l'ensemble Vognyk.

Régulièrement programmé dans des salles de concert prestigieuses d'Ukraine et à l'étranger, ce chœur composé uniquement de jeunes filles et dirigé par sa fondatrice Svetlana Stepanenko, a reçu de nombreux prix internationaux dans de nombreux concours.

Tarifs : 7€/5€.

Réservations au 02 37 84 04 75.



Jazz aux Cordeliers

Concert de clôture du Festival Notes de Printemps.

> **Samedi 5 juin à 20h30.**
Au Cloître des Cordeliers.

Par le Big Band du Conservatoire de Chartres, avec la participation du Dérive Jazz Quartet.

Un florilège de standards et de compositions originales...

Le Big Band ne se présente plus : animé par Jean-Jacques Ruhlmann et Patrick Hoarau, il réunit élèves et anciens élèves du Conservatoire, tous ceux qui, à fréquenter les ateliers jazz du CRD ont attrapé le virus.

Entrée libre.



Ballets russes

Gala du département Danse du Conservatoire.

> **Vendredi 11 et samedi 12 juin à 19h30.**

Théâtre de Chartres.

Ce grand gala de danse proposé par les professeurs Yannick Stéphant, Natacha Le Saint et Pierre Doussaint, enseignants au Conservatoire, permet aux élèves qui fréquentent l'établissement, de montrer le travail réalisé toute l'année, qu'il soit collectif ou personnel.

C'est aussi l'occasion pour le Conservatoire d'exposer son savoir-faire et de susciter des vocations.

Venez nombreux !

Entrée libre sur réservation au 02 37 23 42 79.

Cathédrale de Chartres

36^{ème} Festival International d'Orgue

du 25 juin au 29 août 2010

22^{ème} Concours International d'Orgue

15 septembre 2010

Vendredi 25 juin, 20h Concert d'ouverture

Projection sur écran géant
« *Les Premiers Prix d'orgue du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris* »

- Samuel LIEGEON (France)
- Ami HOYANO (Japon)
- Yeon-Ju KIM (Corée du Sud).

Oeuvres de Alain, Bach, Brahms, Schumann, Vierne, Widor, Improvisation.

Concert sous le haut patronage de l'Ambassadeur de Corée du Sud en France

Association des Grandes Orgues de Chartres

22, Cloître Notre-Dame
28000 CHARTRES

tél : (33) 02 37 36 67 48

orgues.chartres@yahoo.fr

http://orgues.chartres.free.fr



2010 : Chartres capitale mondiale de la lumière

Production Ville de Chartres Conception originale Xavier de Richemont

Chartres en lumières 2010

23 avril > 18 septembre

26 sites illuminés
dès la tombée de la nuit

www.chartresenlumieres.com

Conception graphique, illustration : service PAO - Ville de Chartres - Mars 2010



À la médiathèque une exposition du 1^{er} juin au 3 juillet

Les chemins de Compostelle

Avec la collaboration de l'association des Amis de Saint-Jacques d'Eure-et-Loir, la médiathèque organise une exposition, des conférences, des rencontres et des spectacles pour mieux connaître l'histoire des chemins de Compostelle et comprendre l'intérêt croissant qu'ils suscitent.

Chemins d'hier, chemins d'aujourd'hui et de demain, chemins de rencontres et de découvertes.

Depuis son origine au XI^e siècle, le «chemin de Saint-Jacques» a joué un rôle essentiel dans la constitution de la culture européenne. Pour les pèlerins allant à Rome et à Jérusalem prévalait la puissance symbolique du but à atteindre. En revanche, pour les chemins de Compostelle, le parcours, les événements du voyage, la rencontre de compagnons de route ont toujours été aussi importants et enrichissants que le but lui-même.

De ce phénomène de civilisation qu'est le pèlerinage, est né un vaste patrimoine matériel – monastères, abbayes, lieux d'accueil – et immatériel : mythes, légendes, chants...

Ce qui était, pendant des siècles, un phénomène religieux fondé sur un système de valeurs telles que la solidarité ou la tolérance, a pris, grâce à la Déclaration du Conseil de l'Europe en 1987 une reconnaissance officielle.

Depuis très longtemps traversés par les pèlerins, Chartres et l'Eure-et-Loir sont aujourd'hui encore des lieux de passages importants. 2010 étant une année

jacquaire (le jour de la Saint Jacques est un dimanche), la marche européenne « Europa Compostela » traversera Chartres avant de gagner la « voie de Tours », l'une des quatre routes majeures pour rejoindre Saint Jean Pied-de-Port. Avant d'atteindre l'objectif final, la marche passera par Léon, ville récemment jumelée avec Chartres.

Mardi, mercredi, vendredi de 10h à 19h, le jeudi de 14h à 19h, et samedi de 10h à 18h

Des animations

Samedi 5 juin

• **A 15h30** : « *Les vitraux de Saint Jacques et de Charlemagne de la cathédrale de Chartres* »; initiation à leur lecture par Philippe Fréneaux, guide-conférencier.

• **A 17h** : « *A la découverte de la cathédrale et de son patrimoine jacquaire* », visite commentée du patrimoine jacquaire de la cathédrale avec Philippe Fréneaux (pour les participants à la conférence).

Samedi 12 juin :

• **A 15h30** : « *Le renouveau des chemins de Saint-Jacques : l'histoire et le sens d'une renaissance* » par Humbert Jacomet, conservateur du patrimoine à la DRAC Auvergne-Limousin.

Samedi 19 juin :

• **A 11h** : « Contes et musiques du Moyen Age », une animation pour les jeunes autour de la musique médiévale par Ozégan, conteur baladin.

• **A 15h30** : « *Douce Ménestralodie, la légende des instruments* », contes et mélodies illustrées par une présentation d'une centaine d'instruments médiévaux avec Ozégan et Yann Doll.

Samedi 26 juin :

• **A 15h30** : « *L'attirail du pèlerin à travers les âges : la petite histoire du bourdon, de la besace, de la coquille et autres affûtiaux d'hier à aujourd'hui* » au travers d'un ensemble d'illustrations, par Jean-Luc Penna.

• **A 17h** : « *Contes et légendes de Saint-Jacques* », balade vers Barjouville et ses trésors jacquaires en compagnie de Ric-Martial Alebertini, comédien. Randonnée en compagnie d'Isidore, l'âne pèlerin.

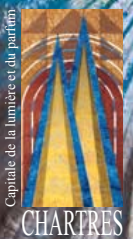
Les Chemins de Compostelle

du 1^{er} juin au 3 juillet à l'Apostrophe



*Chemins d'hier, chemins d'aujourd'hui
et de demain, chemins de rencontres
et de découvertes...*

Chartres



Au Muséum, les 3 et 4 juillet

Les 24 heures de la biodiversité à Chartres



11 rendez-vous sont proposés par le muséum et la SAMNEL pour découvrir la biodiversité à Chartres.

Biodiversité ? Vous avez dit biodiversité ?

Tout le monde en parle, tout le monde en vante les mérites, tous les médias lui consacrent pages et émissions, tout le monde veut la défendre, la

protéger, la préserver.

Le Muséum se mobilise pour vous la faire découvrir, en cette année 2010 choisie par l'UNESCO comme Année Internationale de la Biodiversité.

La biodiversité recouvre l'ensemble des espèces et leur milieu de vie sur un territoire donné.

Les 11 rendez-vous à ne pas manquer !

THÈMES	Tenue et matériel conseillé	Animateurs	Date	Horaires
Araignées, fourmis et autres bestioles	Tenue tout-terrain, Loupes, Appareil photographique	D. Keith, J.-P. Hallouin, M. de Flores	3 juillet 2010	14 h - 16 h 30
Herbes folles	Loupes	P. Boudier	3 juillet 2010	14 h - 15 h 30
Mousses et Lichens	Loupes	P. Boudier	3 juillet 2010	16 h 30 - 18 h
Poissons de l'Eure		F. Colin	3 juillet 2010	17 h - 18 h 30
Observer « l'invisible », construire sa fourmilière et autres maisons à bestioles		D. Keith, P. Boudier, J.-P. Hallouin, M. de Flores	3 juillet 2010	21 h - 23 h
Observations nocturnes : insectes et autres bestioles	Tenue tout-terrain, Lampes de poche et loupes	D. Keith, P. Boudier, J.-P. Hallouin, M. de Flores	3 juillet 2010	23 h à 1h
Écouter les Oiseaux de plaine	Jumelles	F. Colin	4 juillet 2010	5 h - 6h
Écouter les Oiseaux en ville	Jumelles	F. Colin	4 juillet 2010	8 h - 9h
Arbres d'ici et d'ailleurs		P. Boudier	4 juillet 2010	9 h - 10 h 30
Observation des hirondelles au nid	Jumelles	F. Colin	4 juillet 2010	9 h 30 à 11 h
Herbes folles du bord des eaux	Tenue tout-terrain	P. Boudier	4 juillet 2010	10 h 30 - 12 h

Au Musée des Beaux-Arts, jusqu'au 25 septembre

L'art ancestral de l'Afrique Occidentale au temps de Noël Ballay

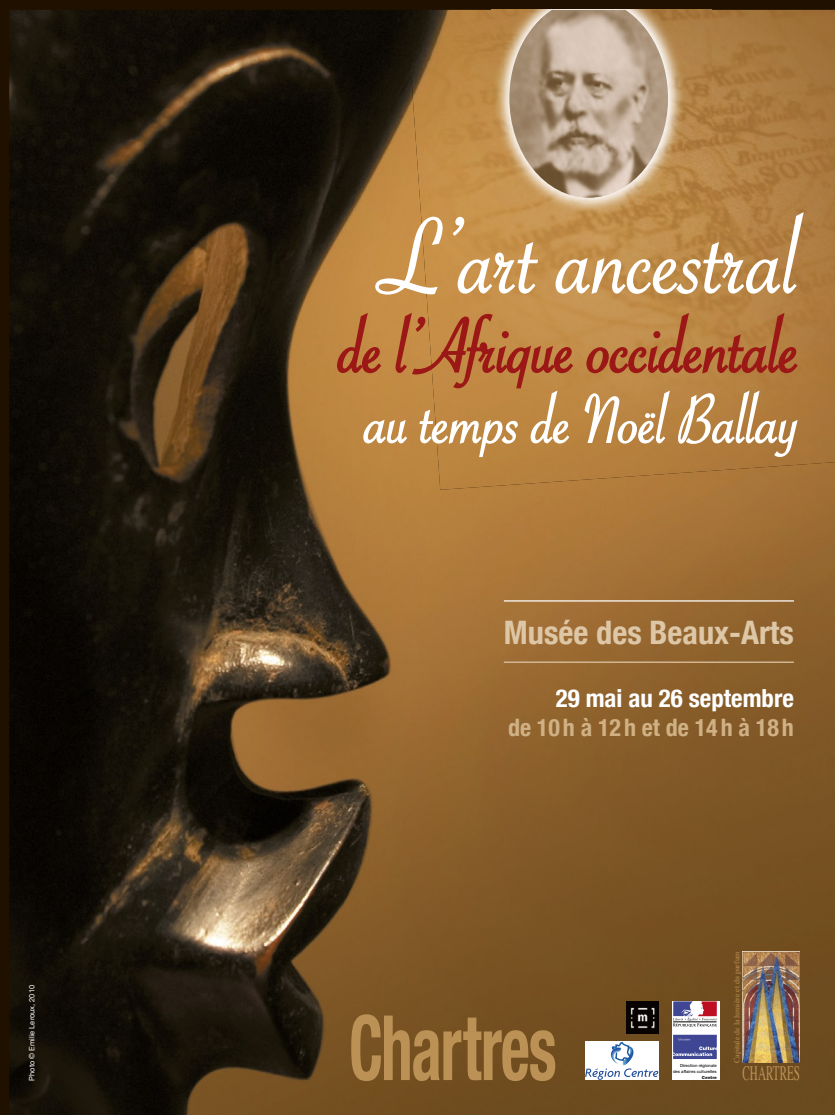
Cette exposition fait partie du cycle consacré aux arts des cultures extra-européennes.

noculturels africains rencontrés par Noël Ballay dans son périple d'explorateur alors qu'il était associé à Savorgnan de Brazza et qu'il mentionne dans un ouvrage.

A cette occasion, le catalogue édité inclut un carnet de route jusque là inédit et non retouché pour impression, qui donne, au jour le jour le quotidien de l'exploration.

Clin d'œil au monument Noël Ballay installé vers le Muséum d'Histoire naturelle : des plâtres originaux qui ont servi à la fonte des éléments de décor du monument actuel comme de son prédécesseur fondu lors de la dernière guerre seront présentés à cette occasion, restaurés par Prem Wahdi.

Des musiques originales africaines servent de fond sonore à l'exposition. En parallèle de laquelle se tiendra à la Collégiale Saint-André, une exposition consacrée à *L'art actuel d'Afrique* (du 19 juin au 22 août).



L'art ancestral de l'Afrique occidentale au temps de Noël Ballay

Musée des Beaux-Arts

29 mai au 26 septembre
de 10h à 12h et de 14h à 18h

Chartres



L'exposition que nous propose le Musée des Beaux-Arts suit les traces de Noël Ballay, originaire de la région chartraine et personnage important de l'Histoire de l'Afrique.

Elle retrace dans sa première partie la vie de Noël Ballay et rappelle les multiples facettes de l'homme: explorateur, médecin,

gouverneur.

Les objets exposés sont soit issus de collections appartenant encore à la famille Ballay, soit proviennent de collections privées. On peut voir aussi des objets africains rapportés par l'explorateur et légués au Musée des Beaux-Arts de Chartres en 1901.

La seconde partie est consacrée à la présentation des groupes eth-

Rappel historique

Noël Ballay, né en 1847 à Fontenay-sur-Eure près de Chartres, médecin de la Marine, accompagna Pierre Savorgnan de Brazza lors de ses deux expéditions au Gabon.

Noël Ballay fut également gouverneur de l'éphémère province des « Rivières du Sud » (Guinée, Côte d'Ivoire) en 1889, puis gouverneur de la Guinée française en 1891, fondateur de la ville de Konakry, puis en 1900 gouverneur du Sénégal où il décéda en 1902.

Le Compa fête ses 20 ans !



20 ans en 2010 ! A cette occasion, le Compa lance une enquête auprès du public.

Un moment charnière pour le Compa qui fait son bilan et repense au chemin parcouru, aux 520 objets de collection des débuts, jusqu'aux 3000 pièces de la collection actuelle. Aujourd'hui, près de 52 000 visiteurs par an contre 21 000 la 1^{re} année de son existence.

Le Compa lance une grande enquête auprès de tous, et propose un questionnaire afin de connaître les avis et les souhaits de chacun pour envisager ensemble le Compa de demain. Ce questionnaire est accessible sur le site www.lecompa.fr. Chaque visiteur peut également se le procurer à l'accueil du musée.

Renseignements
tél. 02 37 84 15 07
catherine.egasse@cg28.fr
Le Compa, Conservatoire de l'Agriculture
Pont de Mainvilliers
28000 Chartres.

Le coin des philatélistes

Entre dans nos albums, Jean Moulin !

Tour d'horizon, ce mois-ci, des valeurs postales émises en hommage à celui qui fut Préfet d'Eure et Loir à des heures sombres de notre histoire. Trois valeurs en France et une à l'étranger.

Les trois valeurs françaises sont de trois périodes différentes : la monnaie et le style graphique en témoignent. C'est en 1957 (n° 1100) que la première série intitulée *Héros de la Résistance* voit le jour. Jean Moulin y est, symboliquement, la première valeur de cette première série. Sa valeur faciale à 8 francs est en ancien francs.

Puis en 1981 (n° 2172), il se trouve en compagnie de Jean Jaurès et de Victor Schœlcher, à l'occasion de la visite du Président de la République au Panthéon. Sa valeur faciale (1,60 F) correspondait au tarif de la lettre, ce qui facilite grandement la recherche ! Comme pour la valeur de 1957, cartes, enveloppes premier jour, notices abondent et peuvent rehausser notre collecte.



C'est l'an dernier, en 2009, que le petit dernier vit le jour ! 0,56 € pour Jean Moulin devant la maison du docteur Dugoujon à Cailluire, où il fut arrêté. En réalité, nous aurions dû écrire deux timbres car ce visuel s'est vendu sous deux présentations : en feuille gommée et en feuille auto adhésive. La différence se voit facilement sur le dentelure.

Pour le timbre étranger, il faut aller jusqu'à Madagascar, en 1996, pour le trouver sous le numéro 1455. Rien de rare, rien de difficile à trouver et tout ça pour une vraie belle page d'album !

Jean-Francis RESSORT
Cercle philatélique chartrain



Au Centre International du Vitrail
Jusqu'au 31 décembre 2010

Exposition Kim En Joong

Entre ciel et terre VITRAUX

Kim En Joong est né en Corée en 1940. Fils de calligraphe, il étudie la calligraphie traditionnelle, puis entre aux Beaux-Arts de Séoul. Pour assurer sa subsistance durant ses études, il enseigne le dessin au petit séminaire de Séoul. Il découvre le christianisme et se convertit.

En 1969, il étudie l'art contemporain occidental en Suisse et en France, puis s'engage dans la vie de peintre et d'artiste. Il rencontre les Dominicains et demande à être reçu dans leur ordre. Il est ordonné prêtre en 1974. Quelques dominicains éminents parmi ses aînés l'encouragent à poursuivre son oeuvre comme forme de « *prédication silencieuse* » (Fra Angelico).

Il travaille beaucoup, pendant des années, avant que des écrivains (Julien Green...), de grands galeristes (Yoshi, Sapone, Cazeaux-Béraudière...) et des spécialistes de l'art (François Mathey, Jean-Louis Prat, Bernard Antonioz...) ne se passionnent pour son travail qui s'inscrit dans l'esprit de l'art sacré.

En 2000, il réalise la première exposition d'oeuvres monumentales depuis le XVIII^e siècle dans la cathédrale Notre-Dame de Paris, en hommage au pape Jean Paul II, ainsi que dans plusieurs cathédrales d'Europe et d'Amérique.

Il crée des vitraux pour les cathédrales d'Évry, de Dax, de Ganagobie, qui lui valent d'être choisi pour la basilique de Brioude.



KIM EN JOONG
ENTRE CIEL ET TERRE
VITRAUX

Exposition ouverte
tous les jours

du lundi au vendredi
9h30 - 12h30 / 13h30 - 18h

Samedis : 10h - 12h30 / 14h30 - 18h

Dimanches et jours fériés : 14h30 - 18h

10 octobre 2009 -
31 décembre 2010

 Chartres
CENTRE INTERNATIONAL DU VITRAIL

Jusqu'au 31 décembre au Centre international du Vitrail 5, rue du Cardinal Pie
Tél. : 02 37 21 65 72
Fax : 02 37 36 15 34
contact@centre-vitrail.org

Jours et heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h,
les samedis de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h, les dimanches et jours fériés de 14h30 à 18h.
Tarif : 4 € (tarif réduit : 3 €).

Tribunes de l'opposition

Un logement plus très social



La Chambre Régionale des Comptes (CRC) a rendu son rapport sur la gestion de Chartres Habitat par son Président, Maire UMP de Chartres. Ce rapport traite de sa gestion de 2001 à 2007. Le Maire éructe souvent en conseil municipal « *le logement, je m'y connais* ». La preuve en 34 pages à retrouver sur : <http://davidlebon.net/>.

Pour ceux qui n'ont pas d'accès à Internet, voici quelques extraits, car ce document pose clairement les choses :

☞ p. 2 : « *Une tenue peu rigoureuse de l'état d'actif...* »,

☞ p. 3 : « *Des fiches de situation financière et comptable inexactes...* »,

☞ p. 4 : « *Une situation financière critique* » qui s'explique par « *une dégradation rapide du déficit d'exploitation à un rythme annuel de 70%/an* »,

☞ p. 5 : « *Un déficit d'exploitation croissant masqué par des cessions massives d'actifs...* ». Le Président vend le patrimoine petit à petit pour payer les frais de fonctionnement courants. L'inverse d'une bonne gestion.

☞ p. 6 : « *une augmentation des dépenses de fonctionnement en forte hausse* » en raison d'une « *croissance des charges de personnels de 7%/an* » et « *de moins en moins compressibles* »... « *un autofinancement net à - 25% des produits d'exploitation...* », une explosion de l'annuité de la dette passant de « *5,9 M d'€ à 8,3 M d'€ soit 40% d'augmentation* ».

Vous l'aurez compris, tout cela est très technique et d'une lisibilité compliquée pour qui n'est pas initié à la pratique de la comptabilité. Tout le document est accablant.

Depuis 2007, le maire de Chartres n'a plus que deux moyens d'action pour équilibrer le budget de l'O.P.H. : l'augmentation des loyers, les ventes d'appartements ou de terrains et l'endettement. Quoi de plus facile puisque la Ville (c'est-à-dire « nos » impôts, se porte garante ! Tout est à vendre à Chartres Habitat !

Dans la presse locale, le Maire/Président, se dit satisfait de ce rapport. Nous n'avons certainement pas la même grille de lecture.

La Ville est désormais aux mains des promoteurs privés et le nombre de logements sociaux diminue, tandis que les loyers augmentent et toujours près de 2000 demandes de logement en attente.

Voilà le bilan de l'UMP sur l'habitat social à Chartres, à l'image de la gestion nationale l'austérité a laissé la place aux cadeaux électoraux.

**En haut : Noël BILLARD,
Ghislaine DANE, Nicole SIRANDRE
En bas, Myriam BIYADI, David LEBON,
Sophie D'ARMON, Alain CABARET
Contact : elus.sr.chartres@gmail.com**

Grand Chartres : Jusqu'où ? Pour qui ? Pourquoi ?



Député, Maire, Président de CHARTRES METROPOLE, Président de CHARTRES HABITAT, Président de l'hôpital, Président de la SEM CHARTRES DEVELOPPEMENT IMMOBILIER, Président de la SPLA CHARTRES DEVELOPPEMENT, Président de la SEM Chartrexp, Président du SMEP qui fait le SCOT, Président du Syndicat mixte du Jardin d'entreprise, Président du Syndicat mixte Pôles Ouest... etc. M.

GORGES cumule aujourd'hui plus de mandats et de fonctions qu'avant lui Georges LEMOINE.

Le sénateur CORNU relance l'idée de la création du grand CHARTRES avant le 1^{er} janvier 2011 en proposant d'en confier la présidence au Maire de CHARTRES. Aurait-il trouvé une telle présidence naturelle si, au lieu de Jean-Pierre GORGES, nous avions toujours Georges LEMOINE aux manettes ?

Evidemment non. Sans doute soutiendrait-il alors que ce cumul entre la Mairie de la ville centre et la présidence de l'intercommunalité ne va pas dans le sens de l'histoire, et que d'ailleurs, ni à gauche, ni à droite, de tels cumuls ne se pratiquent plus. Ainsi à ORLEANS, BOURGES, BLOIS, et plus loin à BORDEAUX ou MARSEILLE, aucun des Maires ne préside l'intercommunalité.

L'opération qu'on nous présente relève strictement de la manipulation politique souterraine, bricolée entre soi dans la précipitation, pour de mauvaises raisons. « Je te file 20 % de réduc à la piscine pour tes administrés, et pour toi une vice présidence à 1.500 € par mois ». Et M. GORGES aura la présidence, une de plus, et pourra amortir ses déficits sur plus de contribuables !

Les élus de BARJOUVILLE ont eu le grand mérite de mettre la question sur la place publique.

Le grand CHARTRES est une belle ambition : elle ne peut réussir que si les citoyens y sont associés que ce soit pour en définir le périmètre géographique - les communes rurales y ont-elles leur place ? -, les domaines de compétence - doit-on y traiter seulement de questions économiques et de transport ou aussi de la petite enfance, de la culture, du sport, du logement, de l'urbanisme ? -, les règles de fonctionnement - comment les citoyens y seront-ils représentés - et de financement - qui paie quoi ?

Un grand débat public local doit être organisé : c'est la seule urgence.

**Eric Chevée
modem-chartres@orange.fr**

Un de moins !



Gilles Métayer a claqué la porte du Conseil Municipal à peine ouverte.

Oui, c'est vrai...

Ce n'est pas facile d'être élu dans l'opposition alors qu'on s'était présenté pour être élu dans la majorité.

Ce n'est pas facile d'appartenir à un groupe soupçonné de pactiser avec cette majorité dès lors qu'on ne s'oppose pas systématiquement.

Ce n'est pas facile d'être minoritaire sans pouvoir de décision.

Mais le vote des Chartrains a décidé. Alors, notre premier engagement n'est il pas d'aller jusqu'au bout?

Oui, c'est vrai...

Ce fut une occasion inespérée de mettre sous les feux de la rampe Le Forum, Association du quartier de la Madeleine. Mais quid de l'efficacité ?

En restant conseiller municipal, Gilles Métayer n'aurait il pas été plus utile à sa cause ?

Il pouvait ne pas siéger dans le groupe Modem s'il n'était plus en accord avec son leader.

Nous aurions pu alterner un espace dans cette tribune. Il aurait eu alors l'occasion de s'exprimer et de porter haut les couleurs de son quartier.

Il aurait pu représenter les élus de l'opposition au conseil d'administration du CCAS qui gère le social dans les Maisons Pour Tous. Il aurait eu l'occasion d'apporter son expérience aux habitants des différents quartiers.

Il aurait pu mais il a fait un autre choix.

Nadège GAUJARD
nadege.gaujard@gmail.com

La bonne règle de trois

Jean-Pierre Gorges fait partie des quatre députés chargés par l'Assemblée Nationale d'examiner la situation de la zone euro au regard de la crise financière européenne.

Au-delà de la reconnaissance d'une compétence personnelle, cette nomination nous conduit logiquement à faire le parallèle avec l'évolution de la situation financière de Chartres depuis 2001.

Certes, et à l'inverse de l'Etat, les collectivités locales n'ont pas le droit de présenter des comptes en déséquilibre. C'est un bien et l'on aimerait que l'Etat s'impose la même règle. Comme l'Allemagne par exemple.

Mais, comme la France et de très nombreux pays d'Europe aujourd'hui, les finances de Chartres étaient plombées en 2001 par un endettement considérable, surtout au regard des très faibles investissements réalisés par les municipalités précédentes. Cette dette n'était pas légitime.

Aujourd'hui, la crise mondiale ne fait que révéler un endettement national et européen qui n'est pas récent. La même crise rend le règlement de cette difficulté plus pressant et en même temps plus difficile, puisqu'un retour obligé à la rigueur financière risque de compromettre une reprise économique encore trop timide.

Il aurait fallu commencer avant.

Le premier mérite de la gestion chartraine n'a donc pas été de contenir l'endettement de la ville. Si la gestion chartraine a été vertueuse, c'est parce qu'elle a réussi **simultanément** à tripler l'investissement, tout en baissant **progressivement** la fiscalité et en maîtrisant la dette.

C'est réussir cette « règle de trois » qui est difficile. C'est pourquoi il fallait commencer dès 2001, et c'est le mérite de notre Député-Maire de l'avoir compris et mis en œuvre sans faiblesse.

Une dernière remarque : d'autres villes (elles se reconnaîtront) ont fait des choix différents, comptant pour investir sur les largesses de l'Etat... et contribuant donc à creuser le trou des finances publiques françaises. Un exemple : les parkings de Chartres n'ont pas coûté un centime, ni au contribuable chartrain, ni au contribuable français.

Car au bout du compte, rien n'est jamais gratuit, et il y a toujours un payeur.

Nous confessons volontiers que nous n'avons jamais songé à faire payer une quelconque gratuité chartraine par le contribuable français.

CQFD.

Le groupe des élus de la majorité

ADEL 28

L'Association des Diabétiques d'Eure-et-Loir tiendra ses permanences au centre hospitalier Louis Pasteur au Coudray, les mercredis 9 juin, 8 septembre et 10 novembre, de 14h à 16h, dans le service du Docteur Levecq au 5^e étage médecine A.

Renseignements,
tél. 02 37 31 49 34.

CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

Pour aider les couples qui traversent des difficultés. Le premier entretien est gratuit. Pour tous renseignements et rendez-vous :

UDAF tél. 02 37 88 32 57.

CAFÉ PHILO

L'association « Y'a d'la joie » organise le prochain café philo au bar le Parisien, le samedi 12 juin de 17h à 19h, sur le thème « Si nous parlions de la sagesse ? »

Contact tél 06 80 40 93 41 et
<http://sites.google.com/site/cafephilochartres>

RÉSEAU SANTÉ OU TABAC 28

Réunions d'aide à l'arrêt du tabac et consultations individuelles de tabacologie. Gratuit. Prochaines réunions : samedi 5 juin à 11 h, jeudi 1^{er} juillet à 17 h 30.

Renseignements RST28
tél. 02 37 30 31 05.

9^e FESTIVAL INTERNATIONAL GOSPEL

Les 3, 4, 5, 6 et 12 juin. Avec Jo Ann Pickens et Lea Gilmore. A Chartres, Dreux, Sours, Orrouer.

Renseignements
tél. 02 37 36 82 49
ou 06 46 07 34 33.

CONCERT

L'Ensemble Vocal des Tourelles d'Epernon dirigé par Bruno Resteghini, donnera son concert

d'été en l'église de St Aignan de Chartres le samedi 12 juin à 20h30.

Au programme : Bruckner, Brahms, Gounod, Mendelssohn.
<http://www.evt-epernon.fr>

Y'A D'LA VOIX

La choral Y'a D'La Voix reprendra ses cours le jeudi 23 septembre, de 18h30 à 20h15, à l'école du Grand Jardin (rue Philippe Desportes). Toutes les voix sont les bienvenues, sans limite d'âge, et plus particulièrement les voix d'hommes. Variétés, chants sacrés.

Renseignements
tél. 02 37 30 06 19.

CINÉ CLAP

15 juin : Central Do Brasil de Walter Salles, Brésil (1998). Auditorium de l'Apostrophe.

DANSE AFRICAINE

Stage samedi 19 juin à 14h, salle Sainte-Agnès, 17 rue Chanzy. 20€

HIPPODROME

Course PMU, lundi 28 juin.

SPECTACLE DE DANSE INDONÉSIENNE

Avec la troupe de danses traditionnelles de la province d'Aceh (Sumatra),

dimanche 6 juin à 19h, au salon Marceau de l'Hôtel de Ville.
Entrée libre.

COMMÉMORATION JEAN MOULIN

- JEAN MOULIN, film d'Yves Boisset (2002), avec Charles Berling, Elsa Zylberstein. Ce film a été tourné à Chartres, durée 3h19.

Mardi 22 juin au Cinéma «les enfants du paradis», l'après-midi pour les scolaires et à 20h, séance pour tout public, entrée gratuite.

- PREMIER COMBAT, d'après l'oeuvre de Jean Moulin. Lecture musicalisée avec Ludovic Houvet et Michel Thouseau (contrebasse),

Solution des mots fléchés du numéro de mai		C	P	V	U	S
R	A	V	A	I	L	L
P	A	T	R	I	O	T
V	E	L	U	E	S	I
H	A	I	R	U	N	I
J	E	A	N	N	E	D
N	O	N	P	I	G	E
A	R	R	E	T	T	E
V	I	T	E	S	S	E
E	E	U	T	R	I	B
U	S	I	N	E	E	N
O	R	T	A	R	O	S
T	R	E	M	I	E	S
I	M	I	L	L	E	E
I	C	E	S	I	M	A
L	A	M	E	T	A	B
N	I	O	E	I	L	O
A	T	L	A	S	D	E
R	E	E	Z	C	A	R

vendredi 18 juin, à 15h pour les scolaires (collèges et lycées) et à 20h30 pour tout public, entrée gratuite.

Salle des mariages de l'hôtel de Ville.

Samedi 19 juin 20h30 au salon Montescot.

Réservation obligatoire,
02 37 23 41 42.

AUTISME EURE-ET-LOIR

L'Association Autisme Eure-et-Loir organise un après-midi consacré aux jeunes frères et sœurs d'enfant autiste, le samedi 5 juin, aux Abbayes de Saint-Brice.

Une animatrice les écouter pendant que les parents pourront partager un café dans un échange convivial.

Nombre de places limité.

Renseignements et inscriptions
au 02 37 36 35 36.

Déclarations Préalables déposées

M AUNETTE YANNICK	18 RUE DE LA PAIX	TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FACADE
M DE CARVALHO SEBASTIEN	106 RUE GASTON COUTE	CONSTRUCTION ABRI DE JARDIN - PERGOLA ET TRAVAUX D'ISOLATION EXTERIEURE
SUB DECO - MADAME TOBAR	17 19 RUE NOEL BALLAY	TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FACADE
SUB DECO - MADAME TOBAR	14 RUE DU BOIS MERRAIN	RAVALEMENT FACADE + POSE STORE
M DOLLEANS PATRICE	19 RUE DE LA PORTE GUILLAUME	TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FACADE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	32 BOULEVARD CHASLES	TRAVAUX DE RENOVATION EXTERIEURE
M COUGOUREUX MICHEL	52 RUE DE LA FOULERIE	TRAVAUX DE RENOVATION EXTERIEURE
M COUGOUREUX MICHEL	52 RUE DE LA FOULERIE	TRAVAUX DE RENOVATION EXTERIEURE
M VERSLYPPE DAVID	34 RUE DES CHANGES	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MME LETHEUX REBOUL LILIANE	28 RUE SAINT PIERRE	TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FACADE
M PERRUCHET PASCAL	16 RUE DE VARIZE	TRAVAUX DE COUVERTURE
MME CRUEIZE JACQUELINE	71 RUE DU GRAND FAUBOURG	POSE D'UN VOLET ROULANT
M GIRARD JEROME	12 RUE VIOLET LE DUC	AMENAGEMENT DE COMBLES
M JACQUES CHRISTOPHE	13 ROUTE DE VOVES	TRAVAUX DE CLOTURE
CHARTRES HABITAT	1 RUE DU POT VERT	REPLACEMENT DE 3 BAIES VITREES
CHARTRES HABITAT	36 RUE DES GDES PIERRES COUVERTES	TRAVAUX DE RENOVATION DE FACADES
M PINOT JEAN CHARLES	29 RUE FLORENT D ILLIERS	TRANSFORMATION D'UNE FENETRE EN PORTE FENETRE
VILLE DE CHARTRES	18 RUE DES CASTORS	REALISATION D'UN BATIMENT EN BOIS
M DURDILLY MATTHIEU	RUE VINCENT CHEVARD	POSE D'UN ABRI DE JARDIN
M RIGUET JACK	41 RUE DE LAUNAY	RECONSTRUCTION D'UN MUR MITOYEN
SARL NOUVELLE SAVEUR	1 RUE DE LA TUILERIE	TRAVAUX DE RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
SA LORILLARD	3 AVENUE GUSTAVE EIFFEL	MODIFICATION DE FACADE ET TRAVAUX DE CLOTURE
M CUVERT ERIC	127 RUE DU BOURGNEUF	TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FACADE
MME RICHARD ALEXANDRA	65 AVENUE DU MARECHAL MAUNOURY	TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FACADE
SCI MUSIQUE ET DANSE	8 RUE DES BEGUINES	POSE D'UN PORTAIL COULISSANT SUR RIVIERE
SCP CAUCHON COURCELLE	9 RUE DU CHEVAL BLANC	REPLACEMENT DE DEUX FENETRES
MME LEVACHER	20 RUE GABRIEL PERI	TRAVAUX DE PEINTURE SUR PORTAIL ET PORTILLON
INTER CAVES	54 AVENUE JEAN MERMOZ	TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FACADE
M GUILLOTIN ALAIN	25 RUE SAINT MICHEL	TRAVAUX DE COUVERTURE
M MME PRELLE / HOUVET	2 CLOS SULLY	TRAVAUX DE CLOTURE
MME COUTADEUR ESTELLE	1 RUE SAINT JULIEN	MODIFICATION DE FACADE ET TRAVAUX DE RAVALEMENT
SCI L'OREE 2000	30 RUE DU GRAND FAUBOURG	TRAVAUX DE COUVERTURE ET REMPLACEMENT DE VOLETS

Déclarations Préalables délivrées

M LOCHON KEVIN	14 RUE DE REVERDY	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M GENEST FABRICE	1 RUE VINTANT	TRAVAUX DE CLOTURE ET DE COUVERTURE
MME FOUCHER SYLVAIN	7 AVENUE DE LA REPUBLIQUE	TRAVAUX DE COUVERTURE
M BENARD JACQUES	95 RUE DE REVERDY	TRAVAUX DE RENOVATION DE FACADES ET MENUISERIES EXTERIEURES
M SELLIN JACQUES	9 RUE SERPENTE	REPLACEMENT DE FENETRE ET MISE EN PEINTURE DE VOLETS
VILLE DE CHARTRES	7 BOULEVARD CHASLES	REAMENAGEMENT DE LOCAUX SCOLAIRES
M KRET SEBASTIEN	33 RUE DE RECHEVRES	POSE DE CHASSIS DE TOIT
MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE	5 RUE CHANZY	TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FACADE
SOEURS DU BON SECOURS	11 RUE SAINT MAURICE	REPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES
MLLE MATHONNAT MARIE LAURE	86 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	INSTALLATION DE CLAUSTRAS BOIS EN LIMITE SEPARATIVE
M FERNANDEZ AGOSTINHO	8 RUE DES DRUIDES	TRAVAUX DE CLOTURE
M CONTREPOIS ALAIN	73 RUE HENRY DUNANT	POSE DE CHASSIS DE TOIT
M ESCANDE BERNARD	3 RUE LOUIS BRAILLE	TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FACADE

Permis de Construire déposés

MINISTERE EDUCATION NATIONALE	1 RUE SAINT MARTIN AU VAL	AMENAGEMENT RESTAURANT UNIVERSITAIRE (PC MODIFICATIF)
SCI EDO	18 RUE DES GRENETS	REHABILITATION D'UN IMMEUBLE DE LOGEMENTS (PC MODIFICATIF)
CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	ZAC DE BEAULIEU LOTS 27A ET 27B	CONSTRUCTION DE 8 BATIMENTS A USAGE DE BUREAUX, COMMERCE ET LOGEMENTS
M MENARD CHRISTOPHE	74 RUE DU BOURGNEUF	REAMENAGEMENT D'UNE MAISON D'HABITATION
M PERROT YANNICK	24 RUE ALEXANDRE RIBOT	TRAVAUX D'EXTENSION
M COQUAND RENE	5 RUE AUX COIS	DEMOLITION PARTIELLE ET RECONSTRUCTION APRES SINISTRE

Permis de Construire délivrés

M BERNARDIN JACQUES	41 RUE DES COMTESSES	EXTENSION D'HABITATION ET PERMIS DE DEMOLIR (PC MODIFICATIF)
SFC MR AVIRON MARC	29 33 RUE BROSOLETTTE	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE LOGEMENTS ETUDIANTS
M GOUACHE CLAUDE	17 RUE DE LOIGNY LA BATAILLE	TRAVAUX D'EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
M GREARD DANIEL	29 RUE LOUIS BRAILLE	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

du JEUDI 22 AVRIL 2010

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres :

-DESIGNE Monsieur Christian Gorge, Adjoint au Maire, Secrétaire de Séance.

- INSTALLE deux nouveaux Conseillers Municipaux :

- Madame DARMON, remplaçante de Monsieur AMIEL, Conseiller Municipal démissionnaire

- Monsieur METAYER, remplaçant de Madame MFADDEL, Conseillère Municipale démissionnaire

- PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 25 mars 2010

- ASSISTE à une vidéo-projection, présentée par Madame MESNARD, concernant les journées du vélo qui se déroulent à Chartres les 23 et 24 avril 2010.

- ENTEND l'intervention de Monsieur METAYER, qui présente sa démission de Conseiller Municipal : un débat sans vote s'instaure sur l'Association Forum de la Madeleine

ORDRE DU JOUR

PROTOCOLE

1. Assemblée Générale de l'Association des Biens Français Patrimoine Mondial – Délégation municipale : unanimité (Mme Vincent ne prend pas part au vote)

- DECIDE que Madame Isabelle VINCENT représentera la Ville de Chartres à l'Assemblée Générale de l'Association des Biens Français Patrimoine Mondial.

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

2. Activités Enfance – Avenant 1 à la convention de délégation de service public – Approbation – Autorisation : unanimité

- APPROUVE l'avenant n° 1 à la convention de délégation pour l'exploitation des activités Enfance tel que joint en annexe,

- AUTORISE le député-maire à signer l'avenant n° 1 à la convention de délégation de service public relatif aux activités Enfance susvisée.

FINANCES

3. Plan de relance de l'économie – Versement anticipé des attributions du FCTVA au titre des dépenses réalisées en 2009 : unanimité

- PREND ACTE que le montant de référence est la moyenne des montants des dépenses réelles d'équipement réalisées pour les exercices 2005, 2006, 2007 et 2008, soit 31 040 629 € ;

- PREND ACTE du montant inscrit au budget primitif de 30 495 130 € qui sera augmenté à l'issue du budget supplémentaire de 5 730 425 € (restes à réaliser 2009) pour un total prévisionnel de 36 225 555 € ;

- AUTORISE le maire à conclure avec le représentant de l'Etat la convention par laquelle la ville de Chartres s'engage à augmenter ses dépenses réelles d'équipement en 2010 afin de bénéficier de la réduction du délai d'attribution du FCTVA au titre des dépenses réalisées en 2009.

4. Stationnement souterrain – Chèques parcs – Prolongation opération 2009 : unanimité

- APPROUVE la prolongation de la validité des 1 970 chèques parcs en stock au 31 décembre 2009 jusqu'au 30 juin 2010.

5. Terrasses Place Billard – Tarifs : unanimité

- FIXE un droit de place et des forfaits de consommations électriques pour les terrasses de la Place Billard.

- PRECISE que pour 2010, pour la période du 1er mai au 31 décembre 2010, le droit de place est ramené à 1 € symbolique.

6. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Réaménagement de 6 contrats de prêts auprès de DEXIA CREDIT LOCAL : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Darmon, Mme Sirandré, Mme Biyadi, Mme Dané, M. Chevée s'abstiennent)

- ACCORDE sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement des prêts dont les caractéristiques ont été présentées ci-dessus de toutes sommes dont Chartres Habitat est redevable en principal, intérêts, intérêts de retard, intérêts courus non échus, commissions, indemnités, frais et accessoires au titre des 2 contrats de refinancement contracté par Chartres Habitat d'un montant en principal de 15 492 745,87 euros.

- S'ENGAGE où Chartres Habitat ne s'acquitterait pas de toutes les sommes exigibles dues par lui en principal, intérêts, intérêts de retard, intérêts courus non échus, commissions, indemnités, frais et accessoires, à en effectuer le paiement en ses lieu et place à première demande de Dexia Crédit Local, dans la limite de la quotité garantie.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer en qualité de représentant du garant le contrat de prêt à intervenir entre Dexia Crédit Local et la Ville de Chartres, et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération, aux opérations que nécessiteraient, le cas échéant, la mise en oeuvre de la garantie, et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

7. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Réaménagement de 117 contrats de prêts avec la Caisse des

Dépôts et Consignations : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Darmon, Mme Sirandré, Mme Biyadi, Mme Dané, M. Chevéé s'abstiennent)

- accorde sa garantie pour le remboursement des prêts réaménagés issus du regroupement des prêts référencés dans chacune des annexes 2 à 20 contractés par Chartres Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, à hauteur de la quotité indiquée dans le tableau pour chacun des prêts, jusqu'au complet remboursement des sommes dues.

- APPROUVE les caractéristiques des prêts réaménagés consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus

- S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas de toutes sommes devenues exigibles (en principal, majoré le cas échéant des intérêts, intérêts compensateurs ou différés, y compris toutes commissions, pénalités ou indemnités pouvant être dues notamment en cas de remboursement anticipé) ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus au titre des emprunts réaménagés) à en effectuer le paiement en ses lieu et place, sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGE pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

- AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir à chacun des contrats de compactage et à l'avenant de réaménagement qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

CULTURE

8. Association « L'Orchestre d'Harmonie de Chartres – Amicale des Musiciens (OHCAM) » - Convention d'objectifs 2010 – 2011 – 2012 – Subvention 2010 : unanimité

- APPROUVE la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association de « L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE CHARTRES – AMICALE DES MUSICIENS (O.H.C.A.M.) »

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2010 à 45 550 €

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention à venir.

9. Association SO – Subvention d'aide à la création : unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 5 000 € à l'association SO dans le cadre de l'aide à la création.

10. Association NAXOS Théâtre – Subvention d'aide à la création : unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'aide à la création d'un montant de 6 000 € à l'association NAXOS Théâtre pour « le journal d'Anne Franck ».

11. Association NAXOS Théâtre – Subvention d'aide à la diffusion : unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 000 € au titre de l'aide à la diffusion pour sa participation au Festival d'Avignon à l'association NAXOS Théâtre.

12. Association Théâtre du Détour – Subvention d'aide à la création : unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 000 € au Théâtre du Détour dans le cadre de l'aide à la création.

13. Musée des Beaux-Arts – Convention de partenariat entre la Ville de Chartres et l'Institut Universitaire de Technologie : unanimité

- APPROUVE la convention pour le partenariat à venir ;

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat avec l'IUT de Chartres.

ANIMATION DE LA VILLE

14. Chartres en Lumières 2010 – Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et l'Imprimerie CHAUVÉAU : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Darmon, Mme Sirandré, Mme Biyadi, Mme Dané s'abstiennent)

- APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et l'Imprimerie Chauveau ;

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

15. Chartres en Lumières 2010 – Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et LAMIRAULT FINANCES : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Darmon, Mme Sirandré, Mme Biyadi, Mme Dané s'abstiennent)

- APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Lamirault Finances ;

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

ENSEIGNEMENT

16. Révision de l'indemnité annuelle représentative de logements aux instituteurs – Année 2009 : unanimité

- APPROUVE la proposition de Monsieur le Préfet qui fixe l'indemnité annuelle de logement aux instituteurs pour 2009 comme suit :

2 194 €, soit 182,83 € par mois pour les instituteurs célibataires, non chargés de famille,

2 743 €, soit 228,58 € par mois pour les instituteurs mariés avec ou sans enfant, et les instituteurs célibataires, veufs ou divorcés avec enfant à charge.

PERSONNEL

17. Prise en charge partielle des frais de transports publics pour les trajets domicile/travail : unanimité

- ADOPTE le principe de prise en charge partielle des abonnements des agents de la collectivité pour leurs déplacements entre leur domicile et leur lieu de travail, accomplis au moyen de transports publics de personnes ou de services publics de location de vélos,

- PRECISE que les titres de transport journalier sont exclus du bénéfice de cette mesure,

- INDIQUE que la participation de l'employeur sera égale à 50% du coût du titre d'abonnement, sur la base du tarif de 2^e classe et correspondant au temps le plus court entre le domicile et le lieu de travail des agents concernés,

- DIT qu'en application de la loi du 17 décembre 2008 susvisée, les dispositions de la présente délibération prennent effet au 1er janvier 2009.

AFFAIRES IMMOBILIERES

18. Angle de l'Avenue Victor Hugo et du Mail Anatole France – Acquisition de parcelles non bâties section CN n° 230 p et 234 p : unanimité

- DECIDE d'acquérir, au prix de 4 100 €, les parties des parcelles cadastrées section CN n°s 230p et 234p, d'une superficie respective de 36 m² environ, soit 72 m² environ au total, auprès de la S.A. d'H.L.M. France Habitation,

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

19. Opération de Rénovation Urbaine – Terrain rue d'Allonnes – Cession : unanimité

- DECIDE la cession d'une partie de la parcelle de terrain située du côté de la rue d'Allonnes, cadastrée section BW n° 70 p, d'une superficie arpentée de 107 m², au profit de la société NOVO NORDISK ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

- PRECISE d'une part, que cette transaction se fera au prix de 1 100 € H.T., la T.V.A. au taux en vigueur étant en sus à la charge de l'acquéreur et d'autre part, que la société NOVO NORDISK prendra en charge les frais d'édification de la clôture.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

20. ZAC de la Roseraie – Terrains en section DL et DM – Cession : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Darmon, Mme Sirandré, Mme Biyadi, Mme Dané s'abstiennent)

- DECIDE la cession au profit de la Société Publique Locale d'Aménagement (S.P.L.A.) « Chartres Aménagement » des parcelles situées dans le périmètre de la Z.A.C. de La Roseraie, désignées sur la liste ci-annexée et représentées sur le plan ci-joint, pour 201 002 m² environ, au prix de 2 000 000 € net vendeur (hors incidence de la fiscalité).

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

AMENAGEMENT

21. Aménagement des Hauts Saumons – Avenants de prolongation – Convention Publique d'Aménagement – Convention d'avance de trésorerie : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Darmon, Mme Sirandré, Mme Biyadi, Mme Dané s'abstiennent)

- APPROUVE l'avenant de prolongation susmentionné à la Convention Publique d'Aménagement conclue pour une durée de 6 ans entre la Ville de Chartres et la SEM de Chartres pour la mise en œuvre de la ZAC des Hauts Saumons, tel qu'il est annexé à la présente délibération ;

- APPROUVE l'avenant de prolongation susmentionné à la convention d'avance de trésorerie liée à l'opération « ZAC des Hauts Saumons », tel qu'il est annexé à la présente délibération ;

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer lesdits avenants et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

22. Opération d'aménagement de Rechèvres – Concession d'Aménagement avec Chartres Aménagement – Avenant 1 à la Concession d'Aménagement avec Chartres Aménagement – Approbation – Autorisation : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Darmon, Mme Sirandré, Mme Biyadi, Mme Dané s'abstiennent)

- APPROUVE l'avenant n°1 à la Concession Publique d'Aménagement concernant l'opération d'aménagement de Rechèvres avec Chartres Aménagement joint en annexe ;

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

URBANISME

23. Approbation du bilan de concertation préalable à la création de la ZAC de la Courtille – Avis du Conseil Municipal : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Darmon, Mme Sirandré, Mme Biyadi, Mme Dané, M. Chevée s'abstiennent)

- APPROUVE le bilan de la concertation préalable à la création, dite « de la Courtille »

- DIT que la note de synthèse ci-annexée, tirant le bilan de la concertation et présentant le dossier du projet d'aménagement préalablement à la création d'une ZAC sera tenue à la disposition du public à la Direction de l'Urbanisme et des Projets, 2 rue Edmond Poillot à Chartres.

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

- PRECISE que conformément aux articles R 123-24 et R 123-25 du Code de l'Urbanisme, cette délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant 1 mois et d'une mention en caractères apparents dans le journal diffusé dans le département. Elle sera également publiée au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R 2121-10 du CGCT.

MARCHES PUBLICS – ATTRIBUTIONS

24. Création de 3 classes à l'école Maurice de Vlaminck – Approbation – Autorisation : unanimité

- APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant la création de trois classes à l'école Maurice de Vlaminck selon les choix opérés par le représentant du pouvoir adjudicateur

- AUTORISE le Député-Maire et son représentant à signer les marchés à intervenir

25. Création d'un terrain de football synthétique au Stade Jean Gallet – Approbation – Autorisation : unanimité

- APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant la création d'un terrain de football synthétique au stade Jean Gallet selon les choix opérés par le représentant du pouvoir adjudicateur

- AUTORISE le Député-Maire et son représentant à signer les marchés à intervenir

26. Réfection du drainage du terrain d'honneur au stade Jean Gallet – Approbation – Autorisation : unanimité

- APPROUVE le titulaire et le montant du marché concernant la réfection du drainage du terrain d'honneur au stade Jean Gallet selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur
- AUTORISE le Député-maire, ou son représentant à signer le marché à intervenir.

27. Travaux de confortation du pont de la Porte Morard – Approbation – Autorisation : unanimité

- APPROUVE le titulaire et le montant du marché concernant les travaux de confortation du pont de la porte Morard selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur
- AUTORISE le Député-maire, ou son représentant à signer le marché à intervenir.

MARCHES PUBLICS – AVENANTS :

28. Prestations d'assurances pour la Ville de Chartres – Lot 6 : tous risques expositions – Avenant 1 au marché 2009.083 – Approbation – Autorisation : unanimité

- APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2009.083 relatif aux prestations d'assurances pour la Ville de Chartres – lot n°6 « tous risques expositions ».
- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

29. Gestion globale des installations d'éclairage de la Ville de Chartres – Avenant 1 au marché 2009.169 – Approbation – Autorisation : unanimité

- APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2009.169 relatif à la gestion globale des installations d'éclairage public de la ville de Chartres,
- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

30. Réalisation d'un groupe scolaire dans le quartier nord de Beaulieu – Lot 1 : construction – Avenant 1 au marché 2008.168 – Approbation – Autorisation : unanimité

- APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2008-168 relatif au lot n°1 des travaux de réalisation du groupe scolaire dans le quartier nord de Beaulieu ;

- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

31. Impression et livraison de bulletins municipaux de la Ville de Chartres – Lot 1 : impression, façonnage, brochage et livraison de « Votre Ville » – Avenant 1 au marché 2007.248 – Approbation – Autorisation : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Darmon, Mme Sirandré, Mme Biyadi, Mme Dané s'abstiennent)

- APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2007-248 relatif à l'impression, le façonnage, le brochage et la livraison de la revue « Votre Ville »
- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

32. Entretien des installations de vidéo protection de la Ville de Chartres – Avenant 2 au marché 2007.088 – Approbation – Autorisation : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Darmon, Mme Sirandré, Mme Biyadi, Mme Dané s'abstiennent)

- APPROUVE l'avenant n°2 au marché n°2007-088 relatif à l'entretien des installations de vidéo protection de la Ville de Chartres.
- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

33. Travaux d'aménagement de la ZAC de Beaulieu – Lot 1 : voirie assainissement – Réseaux et mobilier urbain – Lot 2 : éclairage et réseaux divers – Lot 3 : plantations et jeux – Avenant 4 au marché 2008.053 et avenants 1 aux marchés 2007.218 et 2007.219 – Approbation – Autorisation : unanimité

- APPROUVE l'avenant n°4 au marché n°2008.05, l'avenant n°1 au marché n°2007.218 et l'avenant n°2 au marché n°2007.219 relatif aux travaux d'aménagement de la ZAC de BEAULIEU;
- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer lesdits avenants.

MARCHES PUBLICS – RECONDUCTION

34. Conception et fourniture de jardinières circulaires de type « Cœur de Ville » et fourniture de bas d'orangerie – Reconduction n° 2 du marché 2008.094 – Approbation –

Autorisation : unanimité

- AUTORISE la deuxième reconduction du marché n°2008.094 concernant la fourniture de jardinières circulaires de type « cœur de ville »,
- AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer la deuxième reconduction du marché n°2008.094.

**ORDRE DU JOUR
COMPLEMENTAIRE**

ADMINISTRATION GENERALE

35. Centre Hospitalier de Chartres – Conseil de surveillance – Désignation des représentants de la Ville : unanimité

- DECIDE, à l'unanimité, de procéder au vote à mains levées
- PROCEDE à la désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Chartres :

- M. le Maire, membre de droit
34 voix ELU
(M. Chevée ne prend pas part au vote)

- M. MASSELUS, Adjoint au Maire
34 voix ELU

- Mme DARMON, Conseillère Municipale
7 voix
NON ELUE

Monsieur le Maire, membre de droit, et Monsieur Masselus, Adjoint au Maire, sont nommés représentants de la Ville au sein du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier.

**Le Député-Maire,
J.P GORGES**

Le conseil municipal en direct sur Internet



Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur internet. Pour suivre la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la ville www.ville-chartres.fr et de cliquer sur le lien conseil municipal.

De plus, les Chartains et les internautes peuvent retrouver sur internet des extraits des derniers conseils municipaux.

Prochain conseil :
le jeudi 24 juin à 20 h 30 au salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

Des rendez-vous à ne pas manquer.

Par ailleurs, les réunions du conseil communautaire de "Chartres-Métropole" sont aussi diffusées sur internet sur le site www.chartres-metropole.fr



<http://www.ville-chartres.fr/site/site.php>

Bienvenue sur le site

la une



OK Rechercher



Jeunesse

Famille&Santé

Urbanisme

Tout savoir sur Chartres : www.ville-chartres.fr





civix

Ensemble pour la propreté

La Propreté Des rues Tout le monde s'y colle !



Ayez le bon réflexe ! Utilisez les poubelles mises à votre disposition sur l'espace public !

Quand vous jetez par terre un déchet sachez que l'on estime la durée de vie d'un mouchoir en papier à 3 mois, d'un journal à 6 mois, d'une peau de banane à 10 mois, d'un mégot de cigarette à 2 ans, d'un chewing-gum à 5 ans, d'un papier de bonbon à 5 ans, d'une canette en acier à 100 ans, d'un sac en plastique à 400 ans, d'une bouteille en plastique à 500 ans, d'une boîte en polystyrène à 1000 ans, d'une bouteille en verre à 5000 ans.

Capitale de la lumière et du parfum



CHARTRES